

Aide mémoire

Revue annuelle 2002 du Cadre de Coopération Niger/PNUD Extension 2002-2003 (Document provisoire)

Décembre 2002

TABLE DES MATIERES

Parties	Pages
I. CADRE DE COOPERATION DE PAYS – EXTENSION 2002-2003	03
1.1. <u>Rappel des recommandations de la Revue du CCP 1999-2001</u>	03
1.2. <u>Contenu du CCP 2002-2003</u>	03
1.3. <u>Etat de mise en œuvre des recommandations de la Revue du CCP 1999-2001</u>	04
1.4. <u>Financement du CCP 2002-2003</u>	04
II. APPUI DU PNUD AUX PROGRAMMES NATIONAUX	05
2.1. <u>Appui au Programme cadre de gestion de l'économie et de promotion d'une bonne gouvernance et au programme de promotion du secteur privé</u>	05
2.1.1. Document d'appui à la bonne gouvernance et à la promotion du secteur privé	05
2.1.2. Projet d'appui à la formulation du Programme Intégré de Développement Industriel du Niger (NER/01/005)	08
2.1.3. Projet d'appui à la mise en œuvre des principes et droits fondamentaux au travail (NER/00/003)	09
2.1.4. Projet de renforcement de l'administration parlementaire, du processus des consultations publiques et de la documentation (NER/02/M01)	09
2.1.5. Projet pilote de collecte d'armes illicites et développement dans l'arrondissement de N'Guigmi (NER/01/H06)	10
2.1.6. Projet « Consolidation de la paix dans la région de Diffa » et « Réinsertion des ex-combattants du Kawar » (NER/01/001 & NER/01/V02)	12
2.1.7. Forum sur la prévention des conflits	14
2.2. <u>Appui au Programme cadre de lutte contre la pauvreté</u>	16
2.2.1. Document d'appui au Programme cadre de lutte contre la pauvreté et Projets d'appui au développement local dans l'arrondissement de Nguigmi et de Mayahi (NER/97/003, NER/99/C01 et NER/99/C02)	16
2.3. <u>Appui au Plan national de l'environnement pour un développement durable</u>	18
2.3.1. Document d'appui au Plan national de l'environnement pour un développement durable (NER/98/001)	18
2.3.2. Projet d'assistance au processus consultatif entre les pays riverains du Bassin du Fleuve Niger (NER/02/001)	20
2.3.3. Projet d'appui aux activités habilitantes phase I et II en matière de Changements Climatiques (NER/97/G33)	21
2.3.4. Projet d'appui à la formulation et la validation d'une stratégie et d'un plan d'action national sur les Energies Nouvelles et Renouvelables (NER/01/004)	22
2.4. Mécanismes de suivi et évaluation	23
III. THEMES TRANSVERSAUX ET AUTRES INITIATIVES	25
3.1. <u>Environnement</u>	25
3.2. <u>Approche genre</u>	26
3.2.1. Intégration du genre dans les programmes	27
3.2.2. Projet de renforcement de la prise en compte du genre dans le développement local : rôle des femmes dans le processus décisionnel (NER/02/M03)	27
3.2.3. Appui à la mise en œuvre de la CEDEF et à la promotion du leadership féminin (NER/01/007)	28
3.3. <u>Lutte contre le VIH/SIDA</u>	29
3.3.1. Projet d'appui au PNLIS/IST (NER/99/003)	29
3.3.2. Projet d'appui à la finalisation du Processus de Planification Stratégique et à la mobilisation nationale pour la mise en œuvre du Plan d'action national de lutte contre la sida (PMT3) (NER/02/M02)	30
3.4. <u>Communication/information pour le développement ou RURANET/CID</u>	30
3.5. <u>Programme des Volontaires des Nations Unies</u>	32
3.5.1. Le programme	32
3.5.2. Projet pilote de jardins d'enfants communautaires dans les zones rurales du Niger (NER/01/V02)	32
3.6. <u>Appui au Forum sur la stratégie de Réduction de la Pauvreté au Niger</u>	34
IV. PARTENARIATS STRATEGIQUES ET MOBILISATION DE RESSOURCES	34

I. LE CADRE DE COOPERATION DE PAYS – EXTENSION 2002-2003

Le CCP 2002 – 2003, extension du CCP 1999 – 2001, a été élaboré afin d'assurer la transition vers un programme quadriennal en cohérence avec le contexte de développement national. Cette étape transitoire devait constituer une phase d'expérimentation et de réflexion conjointe qui devait aboutir à un bilan aux plans stratégique et opérationnel susceptible d'enrichir le contenu du nouveau CCP. Ce faisant, sa formulation a suivi un processus participatif et de concertation intense entre le Gouvernement, la Société civile, le Secteur privé, les partenaires au développement du Niger et le PNUD.

Le processus de mise en forme du CCP 2002 – 2003 s'est opéré sur la base d'un certain nombre d'exercices à la fois statutaires, parallèles et complémentaires qui ont permis de renforcer le contenu dudit Programme et de l'ancrer dans la sphère de la pauvreté et du développement durable. Il s'agit de :

- La Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP) adoptée en décembre 2001 par le Gouvernement
- Bilan Commun de Pays 2001 adopté en mars 2002 par les Agences du Système des Nations Unies.
- La revue externe et indépendante en mi-2001 du CCP 1999 – 2001
- Les évaluations externes et indépendantes des appuis du PNUD aux quatre programmes cadres nationaux (Gestion de l'Economie et d'une Bonne Gouvernance, Secteur privé, Pauvreté et Environnement) et leur recentrage.

L'exercice de formulation du CCP 2002 – 2003 a également pris en compte la nouvelle vision du PNUD, l'introduction de la gestion axée sur des résultats et l'accord d'harmonisation des cycles de programmation par le FNUAP, le PAM, le PNUD et l'UNICEF à compter de janvier 2004.

1.1. Rappel des recommandations de la Revue du CCP 1999 – 2001

Suite à la revue externe et indépendante en mi-2001 du CCP 1999 – 2001, plusieurs recommandations ont été retenues conjointement par le PNUD, le Gouvernement, la société civile, et les autres partenaires, à l'issue de l'atelier de restitution. Il s'agit notamment en ce qui concerne les appuis aux programmes cadres de :

- Réorienter et intégrer les actions d'appui au Secteur privé dans l'appui au Programme de Gestion de l'Economie et de Bonne Gouvernance (recentrage);
- Préparer, dans le cadre de l'appui intégré et fusionné, une proposition d'actions en termes d'appui à la Chambre de Commerce et d'Industrie et à l'EAN en vue de mobiliser des ressources en faveur des PME, et ce faisant, d'identifier systématiquement et d'exploiter toutes les opportunités de création d'entreprises et d'autres emplois et de promouvoir l'investissement direct;
- Réactualiser le Programme cadre national de Gestion de l'Economie et d'une Bonne Gouvernance;
- Examiner les synergies, la convergence et les économies d'échelle des appuis aux programmes PNEDD et PCLCP et assurer leur recentrage respectif;
- Fournir un appui au Gouvernement dans le domaine des NTIC et l'élaboration d'une politique nationale de communication pour le développement (PNCD);
- Appuyer la contrepartie nationale dans la maîtrise du concept d'approche – programme et l'internalisation des procédures d'exécution nationale (NEX) aux fins d'améliorer la performance et l'impact des appuis du PNUD;
- Soutenir le développement du micro-financement et la création de caisses mutuelles d'épargne, et capitaliser l'expérience acquise dans l'appui au PCLCP pour la mise en place, le suivi et la gestion des banques de céréales ;
- Systématiser les fonctions d'appui au plaidoyer et à la mobilisation de ressources au sein du PNUD.

1.2. Contenu du CCP 2002 - 2003

Dans cette phase de transition caractérisée par la réorientation/recentrage, des appuis du PNUD, le processus de concertation et de dialogue et les leçons tirées de la Revues ont abouti au contenu du CCP défini ci –après :

- ✓ les domaines d'appui : la lutte contre la pauvreté, l'environnement pour un développement durable, le renforcement des capacités de gestion de l'économie, de promotion du secteur privé moderne et d'une bonne gouvernance. A cela il faut ajouter les thèmes transversaux que sont le VIH/SIDA, le genre et les nouvelles technologies de l'information et de la communication.
- ✓ les stratégies d'intervention : approche programme , exécution nationale, recherche de synergies et mobilisation de partenariats et de ressources, initiatives novatrices, etc.
- ✓ les ressources prévues d'être mobilisées pour la période 2002-2003 sont de 19.144.000 \$ US dont 9.534.000 \$ E.U sur les ressources de base du PNUD et 9.610.000 \$ E.U. sur d'autres ressources.

1.3. Etat de mise en œuvre des recommandations de la Revue du CCP 1999-2001

Conformément à ces recommandations, le PNUD et le Gouvernement ont procédé au recentrage des quatre DAP (Bonne Gouvernance et Gestion de l'Economie, Secteur Privé, Lutte Contre la Pauvreté et Environnement et Développement Durable). L'objectif du recentrage étant la recherche d'une meilleure cohérence des actions, de l'efficacité maximum et d'une optimisation de l'utilisation des ressources financières. Cet exercice a abouti aux résultats suivants :

- la fusion du DAP Bonne Gouvernance et Gestion de l'Economie et Secteur Privé en un seul programme axé sur le suivi évaluation des programmes de dépenses publiques, l'appui au pilotage et au Forum sur la SRP, le renforcement des capacités du Parlement, les élections locales, la représentation du secteur privé, l'appui à la gouvernance locale et au processus de décentralisation (PADL);
- la contribution spécifique du Programme Cadre de lutte Contre la Pauvreté à l'élaboration de la SRP (enquête bénéficiaire; appui direct au groupe de travail) et au thème Information et S/E de la pauvreté;
- la généralisation de l'approche PADL au niveau de l'ensemble des antennes du DAP PCLCP dont celles de Zinder et de Téra –Nord issues de la fusion avec les antennes du DAP PNEED, tout en renforçant la synergie pauvreté-environnement.
- le repositionnement du CNEDD autour de ses fonctions de plaidoyer et de mobilisation de ressources et de partenariats, à travers les mécanismes financiers internationaux en matière d'environnement, parallèlement à la poursuite de l'expérimentation de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) dans le Liptako-Gourma.
- la mobilisation de ressources : Coopération Belge, DANIDA, DDC/UNDP (pour la lutte contre la pauvreté), l'Italie et DDC /UNDP (Programme Intégré de Développement des zones arides), BOAD (pour la micro finance), la France et le PVNU (pour la consolidation de la paix et la lutte contre la prolifération des armes illicites).

Par ailleurs, l'harmonisation des cycles de programmation des quatre agences (FNUAP, PAM , PNUD , UNICEF) est effective depuis septembre 2002 suite à l'accord signé par les chefs d'agences. Cet effort de coordination de l'assistance du système au Gouvernement se poursuit actuellement à travers l'exercice d'élaboration du Plan Cadre d'Aide au Développement du Système des Nations Unies (UNDAF) qui constitue une réponse à la SRP, et autour duquel sera articulé le Programme de Pays NIGER - PNUD 2004-2007.

1.4. Financement du CCP 2002-2003

L'extension sur 2002-2003 du Premier Cadre de Coopération pour le Niger a été approuvée par le Conseil d'administration du PNUD à sa session de janvier 2002. La contribution des ressources de base du PNUD au CCP pour la période indiquée se chiffre à 8.964.000 \$ y compris un reliquat sur le CCP 1999-2001 de 2.644.000 \$. Sur ce montant, les niveaux d'engagement actuels pour 2002 et 2003 sont respectivement de 5.993.586 \$ et 1.383.271 \$ soit 7.376.857 \$ au total. Nous avons donc actuellement un reliquat disponible (non engagé) de 1.587.143 \$.

Les ressources centrales du PNUD engagées actuellement sur la période se répartissent comme suit, par domaine d'intervention :

Domaine d'intervention	2002		2003		TOTAL	
	Montant en \$	%	Montant en \$	%	Montant en \$	%
Lutte contre la pauvreté	2.028.228	33,8	0	0	2.028.228	27,5
Bonne gouvernance et promotion du secteur privé	2.593.807	43,3	1.383.271	100%	3.977.078	53,9
Développement pour un développement durable	1.371.551	22,9	0	0	1.371.551	18,6
Total	5.993.586	100	1.383.271	100	7.376.857	100

Et par type d'exécution :

Agence	2002		2003		TOTAL	
	Montant en \$	%	Montant en \$	%	Montant en \$	%
Exécution nationale	5.897.672	98,4	1.368.100	98,9	7.265.772	98,5
Exécution directe	0	0	0	0	0	0
Agences du Système des Nations Unies	95.914	1,6	15.171	1,1	111.085	1,5
Total	5.993.586	100	1.383.271	100	7.376.857	100

Les ressources additionnelles suivantes ont également été mobilisées :

Domaine d'intervention	Ressources	Montant en \$	%
<i>Lutte contre la pauvreté (LCP)</i>			
Décentralisation et développement local	Coopération Danoise - DANIDA	383.406	7,1
Sécurité alimentaire	Fonds Belge de Survie	380.000	7,0
Programme intégré de développement des zones arides (PIDZA) – Volet national	Centre du PNUD pour le Développement des zones arides (DDC)	2.000.000.	37,0
Processus élaboration et validation PIDZA	Centre du PNUD pour le Développement des zones arides (DDC)	35.000	0,6
Comportements à moindres risques	ONUSIDA	120.000	2,2
Lutte contre la SIDA/IST	PNUD- TTF Sida	100.000	1,9
Genre et développement	PNUD – TTF Pauvreté	186.124	3,5
Total LCP		3.204.530	59,3
<i>Bonne gouvernance et promotion du secteur privé (BG/PSP)</i>			
Projet Pilote Collecte d'armes	Trust Funds PNUD/ERD	263.751	4,9
Réinsertion des ex-combattants Kawar	Coopération française	14.900	0,3
Suivi des recommandations du Forum d'Agadez sur la prévention des conflits	Nations Unies	88.000	1,6
Appui à l'Assemblée Nationale	PNUD – TTF Gouvernance	200.000	3,7
Total BG/PSP		566.651	10,5
<i>Environnement pour un développement durable (EDD)</i>			
Corps des jeunes pour l'environnement	CCD	225.000	4,2
Renforcement des capacités du CNEDD	CCD/Coopération Italienne	1.281.546	23,7
Energies nouvelles et renouvelables	PNUD – TTF Energie	125.000	2,3
Total EDD		1.631.546	30,2
Total Ressources mobilisées		5.402.727	100

II. APPUI DU PNUD AUX PROGRAMMES NATIONAUX

2.1. Appui au programme cadre de gestion de l'économie et de promotion d'une bonne gouvernance et au programme de promotion du secteur privé

2.1.1. Document d'appui à la Bonne gouvernance et à la promotion du secteur privé – (NER/97/001)

A. OBJECTIFS

Le Programme « Appui à la Bonne Gouvernance et à la Promotion du Secteur Privé », signé le 28 Mars 2002 pour une enveloppe de 3.479.322 \$ US, est issu de la fusion des appuis du PNUD en faveur des deux Programmes cadres nationaux (Renforcement des Capacités de Gestion de l'Economie et Promotion d'une Bonne Gouvernance et Promotion du Secteur Privé).

Les objectifs assignés au Programme, les stratégies qui le sous-tendent, de même que les actions qui sont projetées convergent harmonieusement vers cette forte volonté politique nationale de recherche de solutions durables au problème de la pauvreté, de la croissance économique, du renforcement de la démocratie et de promotion de la bonne gouvernance au Niger.

Ainsi le Programme est centré autour de trois (3) axes prioritaires d'intervention qui sont : i) le renforcement des capacités de gestion stratégique du développement, ii) la promotion du secteur privé et iii) la promotion de la gouvernance centrale et locale.

Il lui est par ailleurs assigné les objectifs spécifiques suivants :

- ✓ Dans le domaine de la gestion stratégique du développement : i) développer les capacités de planification prospective à long terme ; ii) renforcer les capacités de programmation, suivi et évaluation pour la gestion des programmes de

dépenses publiques ; iii) développer les capacités de préparation et de mise en œuvre de la stratégie nationale de réduction de la pauvreté ;

- ✓ Dans le domaine de la promotion du secteur privé : i) poursuivre la restructuration de la Chambre de Commerce, d'Agriculture, d'Industrie et d'Artisanat du Niger (CCAIAN) ; ii) assurer le suivi de la Table Ronde sur le secteur privé et la rencontre des investisseurs ; iii) poursuivre l'appui à Entreprendre au Niger (EAN) ;
- ✓ Dans le domaine de la gouvernance : i) renforcer la gouvernance centrale et locale ; ii) renforcer les capacités du système parlementaire ; iii) promouvoir la justice, les droits de l'homme et l'éthique citoyenne.

En raison de leur importance et de la priorité que leur accorde le Gouvernement, la formation, la modernisation de l'Administration, l'aide à la mobilisation des ressources et la promotion des partenariats, la communication pour le développement, la promotion du genre et la lutte contre le Sida constituent des aspects transversaux du programme.

La modalité de mise en œuvre retenue est l'exécution nationale avec comme ancrage institutionnel le Ministère des Finances et de l'Economie et avec l'appui des agences coopérantes : BIT, DAES et UNOPS.

B. RESULTATS OBTENUS

De la signature du Programme à la date d'aujourd'hui, plusieurs résultats ont été obtenus parmi lesquels il convient de souligner :

a. Au niveau du volet gestion stratégique du développement

1. Dans le domaine de la prospective :

- La constitution d'une base documentaire à travers un inventaire des études de long terme et autres études d'intérêt pour la prospective, en cours ;
- La participation du Professeur Kimba Idrissa à l'atelier sur le thème « les scénarios exploratoires du développement en Afrique », organisé à Grand Bassam en Juillet 2002 par Futurs Africains –NLTPS.

2. Dans le domaine du renforcement des capacités de programmation, du suivi et évaluation pour la gestion des programmes de dépenses publiques :

- La finalisation de l'étude diagnostique de l'application informatique du système de programmation des investissements publics ;
- L'élaboration des TDR du cahier de charges pour le développement de l'application informatique du système du PIE.
- La mise en place d'un dispositif de suivi physique et d'évaluation d'impact des programmes et projets (étude pour la mise en place d'un système d'informations, équipement, mission de collecte d'information, reproduction des dossiers de projets devant être examinés en Conseil des Ministres)
- L'élaboration d'un Manuel de revues des dépenses publiques, en cours
- L'étude portant sur la mise en place d'un système de gestion (Base de données) des conventions de financement des programmes et projets de développement, en cours.

3. Dans le domaine du développement des capacités de préparation et de mise en œuvre de la stratégie nationale de réduction de la pauvreté :

- Le financement des activités d'internalisation et de sensibilisation, à l'échelle régionale des Autorités, Cadres de l'Administration déconcentrée et des représentants de la société civile sur la SRP;
- La mise à la disposition du SP/DSRP d'un Expert chargé de l'appuyer dans la préparation du forum national. Dans ce cadre, les activités réalisées par l'Expert ont porté sur : i) l'élaboration d'une méthodologie pour la préparation du Forum, ii) l'élaboration d'un projet de budget global pour la tenue du Forum et iii) l'appui technique et méthodologique pour la préparation de la documentation du Forum ;
- La prise en charge des voyages d'études au Ghana et en Mauritanie dans le cadre de la préparation du forum sur la SRP;
- La réalisation d'un inventaire critique des études et enquêtes effectuées sur la pauvreté au Niger ;
- L'élaboration du 5^{ème} Rapport National sur le Développement Humain sur le thème « Gouvernance économique et DH. Sa publication pour diffusion est en cours ;
- Lancement du Rapport Mondial, effectué.

b. Au niveau du volet promotion du secteur privé

1. Dans le cadre de l'appui à la restructuration de la CCAIAN, on note :

- L'élaboration des supports pédagogiques du programme de formation des formateurs et de formation des élus consulaires ;

- Le programme de formation des élus consulaires, en cours d'exécution ;
- La réalisation et validation de l'étude sur l'informatisation des services de la CCAIAN ;
- L'acquisition de l'équipement informatique des services de la CCAIAN ;
- La création d'un comité de supervision des activités de la CCAIAN appuyées par le PNUD.

2. Dans le domaine du suivi de la Table Ronde sur le Secteur Privé et de la rencontre des Investisseurs :

La mise en place du dispositif de suivi de la TR/SP/RI par :

- La création d'une cellule de suivi des recommandations de la TRSP au sein du MC/PSP ;
- La nomination d'un coordonnateur ;
- La création du comité technique chargé de suivi des activités de la cible 5 du Programme NER/97/001 « Appui à la Bonne Gouvernance et à la Promotion du Secteur Privé »
- Le voyage d'études à Dakar et Ouagadougou dans le cadre des contacts en vue de la mise en œuvre des stratégies de mobilisation de ressources pour le financement du Programme prioritaire de relance du secteur privé
- L'atelier de validation des études sur le fonds économique des PME et sur la réglementation des PME/PMI ;
- La tenue d'un Forum Administration - Secteur Privé placé sous le Haut Patronage de S.E Mr le Premier Ministre ;
- Mission d'identification de l'ONUDI pour l'élaboration du Programme Intégré pour le Niger (PIN) dans le cadre du mémorandum signé entre GVT/PNUD/ONUDI

3. Dans le domaine de la création et/ou du développement des micro et petites entreprises :

- 176 dossiers de financement montés ;
- 25 dossiers financés ;
- 130 promoteurs formés et sensibilisés à la séance d'information et de formation (SIF);
- 102 promoteurs formés à aux méthodes GERME et CREE ;
- Réalisation de l'audit du MAB et de l'étude sur la pérennisation de EAN ;
- Elaboration d'un plan de mise en œuvre des recommandations du MAB

c. Au niveau du volet gouvernance

1. Dans le domaine du renforcement de la gouvernance centrale et locale :

- la fusion des TDR de la réactualisation du Schéma Directeur de réforme Administrative (SDRA) élaboré par le HCRA/D en 1995 et de ceux du Programme Intérimaire de Modernisation de l'Administration Nigérienne (PIMAN) ;
- le recrutement de consultants nationaux chargés de la réactualisation du diagnostic du Programme de Réforme de Modernisation de l'Administration Publique Nigérienne (P.R.M.A.P.N) ;
- élaboration des cartes délimitant les communes confiée à la Cellule SIGNER ;
- financement d'une mission d'évaluation des besoins en assistance électorale, effectuée par M. Nguyen - Huu Dong du 23 au 31 Mai 2002 ;
- financement de la mission d'élaboration du projet d'assistance électorale au Niger et d'appui à la CENI réalisé par un consultant international ;
- prise en charge de deux (2) cadres nigériens à la participation aux séminaires régionaux de réflexion et d'évaluation du processus électoral du Mali, tenus à Ségou les 4 – 5 Novembre 2002 ;
- mission conjointe NER 97/001- CL/PCLP pour l'identification des appuis techniques à apporter aux pré-communes à eu lieu au mois de septembre 2002 ;
- Mise en oeuvre des appuis techniques à apporter aux pré-communes.

2. Dans le domaine de renforcement des capacités du système parlementaire

Les activités s'exécutent conformément aux clauses de la convention établie avec le NDI.

3. La promotion de la justice, des droits de l'homme et de l'éthique citoyenne :

- L'appui à la réforme judiciaire à travers l'assistance technique et financière apportée au Comité de Coordination du Programme d'Appui aux Réformes Judiciaires pour la gestion quotidienne et l'organisation des ateliers de validation des documents élaborés ;
- Le lancement de la Revues des Dépenses Publiques du secteur Judiciaires ;
- La réactualisation du programme de renforcement de l'Etat de droit dans les zones d'intervention du PNUD initialement réalisé en 1999 ;
- La mise en œuvre du dudit programme avec la sélection et la sous-traitance avec les associations prestataires ;
- L'élaboration d'un programme d'activités exploratoires de lutte contre la corruption, confiée à une équipe de trois consultants nationaux ;

- L'appui au HCRP dans ses missions de promotion de la culture de la paix avec l'organisation des missions de sensibilisation et l'organisation des rencontres intercommunautaires de LIGANE d'une part et d'élaboration du projet de consolidation de la paix dans l'AÏR et l'AZAWAK et d'un voyage d'étude au Mali, d'autre part.

d. Au niveau du dispositif de gestion du Programme

- la fusion des deux Cellule d'Appui Techniques (CAT) ;
- la tenue dès le 5 Avril d'une réunion d'information sur le programme, réunissant l'ensemble des structures bénéficiaires ;
- la mise en place du dispositif institutionnel de gestion du Programme avec la signature des arrêtés portant création attributions du Comité de gestion du Programme et des Comités Techniques par Cibles.

C. DIFFICULTES RENCONTREES

- L'instabilité institutionnelle liée notamment au processus de la restructuration du Ministère des Finances et de l'Economie qui a entravé la mise en place du Comité de Gestion du Programme (CGP) et des Comités Techniques par Cibles (CTC), d'une part, et la mise en place tardive du dispositif de suivi de la TR/SP/RI retardé par la réorganisation du Ministère du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé ;
- Le retard accusé dans la signature et la mise en œuvre des lettres d'accord gouvernement – agences coopérantes (BIT, DAES et UNOPS) ;
- Le retard persistant dans le recrutement des consultants internationaux ;
- Le renouvellement des instances de la CCAIAN a contribué à retarder la mise en œuvre des activités d'appui à ladite structure ;
- La mobilisation très timide de financements complémentaires pour la mise en œuvre du Programme prioritaire de relance du Secteur Privé (seule UEMOA a mis en place la « Cellule UEMOA » dans le cadre de la concrétisation des engagements souscrits lors de la TR/SP/RI.
- La mobilité des cadres de EAN.

D. PERSPECTIVES

- § Partant du Programme Cadre National de Renforcement des Capacités de Gestion de l'Economie et de Promotion d'une Bonne Gouvernance réactualisé et validé par le Gouvernement, identifier les activités devant faire l'objet de l'appui du PNUD pour la période 2004 – 2007.
- § Dans le domaine de la promotion du secteur privé, les actions auront trait à l'intégration du volet crédit dans les activités de EAN, le développement du partenariat en vue de mobiliser des ressources additionnelles pour le financement du secteur, l'exploration et la diversification des prestations à fournir aux Micro et Petites Entreprises.

E. RECOMMANDATIONS

a. Au Gouvernement :

- Ø Garantir une plus grande stabilité institutionnelle et une moindre mobilité des cadres impliqués dans la mise en œuvre du Programme ;
- Ø Développer une véritable stratégie de mobilisation des ressources pour le financement des programmes cadres nationaux.

b. Au PNUD :

- Ø faciliter le recrutement des Consultants Internationaux en rapport avec les agences coopérantes ;
- Ø former le personnel des CAT dans la stratégie de mobilisation des ressources à travers notamment l'organisation des ateliers type fund raising.

2.1.2. Projet d'appui à la formulation du Programme Intégré de Développement Industriel du Niger - (NER/01/005)

A. OBJECTIFS

Ce projet, financé sur fonds SPPD, vise à la formulation d'un programme intégré d'appui aux activités productives à fort impact sur la réduction de la pauvreté au Niger. En effet, sur la base de la requête du gouvernement Nigérien en date du 31 décembre 1999, et conformément au mandat de l'ONUDI, l'objectif principal est :

- ✓ d'assister le Ministère du Commerce et de l'Industrie à formuler un programme intégré pour le développement du secteur industriel à fort impact sur la réduction de la pauvreté.

B. RESULTATS OBTENUS

- Une première mission d'identification des axes prioritaires a eu lieu en Février 2002 et s'est inspirée des orientations de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP), des propositions du Gouvernement, du Secteur Privé et des Partenaires au développement ; cette mission a proposé que le futur Programme Intégré du Niger (PIN) se concentre dans un premier temps sur i) la promotion et le développement d'unités de transformation dans les filières lait et viande et de toutes autres filières dans le secteur agro-pastoral et qui recèlent de potentialités avérées et porteuses de croissance; ii) l'appui approprié aux unités industrielles existantes et/ou à créer pour leur permettre d'atteindre le niveau de compétitivité requis pour répondre aux exigences des marchés national, régional et mondial, en mettant en oeuvre des actions relatives au renforcement des capacités des structures existantes.
- Une deuxième mission a eu lieu du 22 Novembre au 03 Décembre 2002 et a permis d'élaborer un document de vision et de proposer deux composantes majeures du Programme, à savoir 1) la valorisation des produits agropastoraux du Niger, et 2) l'accès au marché des produits nigériens. La validation et le lancement du programme sont prévus pour février 2003.

2.1.3. Projet d'appui à la mise en œuvre des principes et droits fondamentaux au travail - (NER/00/003)

A. OBJECTIFS

Conformément au protocole d'accord entre le PNUD et le BIT Abidjan signé le 03 Novembre 2000 à Niamey, le PNUD a consenti le financement sur fonds SPPD d'un projet pour vulgariser la Déclaration de 1998 de l'OIT et améliorer l'application des Principes et Droits fondamentaux au Travail, d'une part à l'intention du Gouvernement et des Partenaires sociaux, et d'autre part dans le cadre des projets exécutés par le Système des Nations Unies.

L'étude sur l'identification des obstacles à la mise en oeuvre de ces principes et droits a été réalisée et un Forum National sur le travail forcé a été organisé en Novembre 2001.

B. RESULTATS

- Coordonnateur du Projet a été recruté en Avril
- Deux séminaires ont pu avoir lieu sur
 - la formation des formateurs en principes et droits fondamentaux au travail (PDFT),
 - la relecture du Code de Travail, et un débat télévisé sur le travail forcé a été diffusé .

2.1.4. Projet de renforcement de l'administration parlementaire, du processus de consultation et de la documentation et des consultations - (NER/02/M01)

A. OBJECTIFS

- ✓ Renforcer les capacités législatives et de contrôle de l'Assemblée Nationale au service des citoyens et les capacités de gestion de l'Assemblée Nationale sont renforcées au service des parlementaires
- ✓ Echanger les leçons apprises par le Projet et par un autre projet GPPS en Afrique de l'Ouest portant sur l'analyse budgétaire

B. RESULTATS OBTENUS

Depuis la signature du document de projet, quelques activités ont été réalisées ; il s'agit de :

- La publication du manuel des consultations publiques ;
- La production d'un livret d'information et d'orientation sur les relations entre le parlement et les citoyens ;
- La diffusion des pièces théâtrales sur le rôle du parlement dans la Stratégie de Réduction de la Pauvreté.
- La production d'un livret d'information sur le processus budgétaire ;
- L'atelier sur la bonne gestion d'un parlement (le premier d'une série d'ateliers) ;
- La mission d'étude au Bénin.

C. DIFFICULTES RENCONTREES

- Retard dans le démarrage du projet dû aux autorisations pour l'exécution directe (DEX) et la signature du Protocole d'Accord.
- Le voyage d'études des parlementaires nigériens à leurs homologues du Bénin ne pourra se tenir en novembre 2002 comme initialement proposé en raison de la non disponibilité des parlementaires béninois occupés dans la

préparation des élections locales qui auront lieu en décembre 2002 et des élections législatives prévues courant Janvier 2003.

- La date de début janvier 2003 a été proposée pour la tenue de ce voyage d'études.

D. PERSPECTIVES

§ Avenant au document de projet pour tenir compte de la prise en charge du volet « Personnel International » du Projet de Renforcement des Capacités de la CENI pour un montant de 120.000 \$.

E. RECOMMANDATIONS

Ø Les fonds devant être dépensés au plus tard le 31/12/02, on devrait trouver un moyen de sauvegarder le montant prévu pour le voyage d'études au Bénin.

2.1.5. Projet pilote de collectes d'armes illicites et développement dans l'arrondissement de N'Guigmi - (NER/01/H06)

A. OBJECTIFS

Asseoir un contexte favorable au développement durable de la zone, en mettant en œuvre et en testant une stratégie de lutte contre la prolifération des armes légères, constitue l'objectif principal ciblé, à travers le projet pilote de collecte d'armes illicites et d'appui au développement durable de l'arrondissement de Nguigmi. Communément appelé « projet armes contre développement », il vise plus spécifiquement, à :

- ✓ collecter les armes détenues illicitement dans la zone
- ✓ la sécurisation de la zone ;
- ✓ permettre de réduire de manière importante la demande d'armes dans la zone.

L'approche du projet (participative, transparente et décentralisée) est fondée sur le concept selon lequel on peut convaincre les gens d'abandonner leurs armes si leur sécurité est assurée et s'ils ont la possibilité de gagner leur vie. Les efforts de ce type visent à simultanément récupérer et détruire les armes légères illicites, tout en favorisant la sécurité et le développement, en bénéficiant du soutien de la communauté internationale, notamment les Nations Unies.

B. RESULTATS OBTENUS

Démarré en janvier 2002, les résultats enregistrés portent globalement sur les volets suivants :

a. Campagne de sensibilisation

- 1 atelier régional d'information et de communication organisé ;
- 3 rencontres intercommunautaires tenues (Rerewa, Nguel Namari et Lakané) ;
- plus de 300 campements et villages visités, dans le cadre de la sensibilisation ;
- 2 radios rurales de proximité installées (Kossotori et Yogo) ;
- formé 34 animateurs, techniciens et chargés de programmes des radios communautaires de la région de Diffa (9) ;
- 40 émissions radiophoniques réalisées ;
- 1600 radios (freeplay) distribuées à des centres d'écoute ;
- 1 Ong locale recrutée pour le volet animation.

b. Collecte d'armes

- 103 armes collectées.

c. Mise en place d'un fonds armes contre développement (FACD)

- Création d'un comité local d'allocation du FACD ;
- Elaboration d'un code de financement ;
- Identification et montage de 16 dossiers de micro-projets.

d. Impact de ces résultats sur le développement global de la zone

Aujourd'hui, les aspirations intimes, sincères et profondes de l'ensemble des communautés de la zone, c'est, de se retrouver pour recoudre un tissu social déchiré, pour se pardonner, pour se réconcilier. En un mot, pour se libérer du cycle de la violence, de l'exclusion sociale et de l'insécurité. Depuis l'avènement de ce projet qui vient conforter les acquis des autres partenaires en développement, la région a connu une très grande accalmie. Les activités économiques reprennent. Toutefois, on enregistre trop souvent des cas répétés de vols de gros bétail.

C. DIFFICULTES RENCONTREES

- Le manque d'adaptation de mesures législatives tendant à réviser et à mettre à jour la réglementation concernant la détention des armes légères ;
- La crainte des populations d'être inquiétées pour détention d'armes illicites : le gouvernement doit également adopter une loi d'amnistie afin de donner une chance de succès à ce projet.
- Le dimensionnement de l'aire géographique d'intervention du projet n'a pas tenu compte de la logique suivante : pendant la rébellion, toutes les communautés des zones touchées par le conflit, notamment le poste administratif de Tasker, les zones de Goudoumaria et Bosso, se sont armées pour se défendre. Pendant la période d'insécurité généralisée, ces communautés se sont procurées des armes pour se défendre contre des bandits armés ou contre tout autre groupe armé qui portait le même genre d'armement. Aujourd'hui, les justifications avancées (insécurité généralisée) pour les garder entre des mains privées n'existent plus. La circulation des armes illicites au sein de ces populations n'a pas tari. La zone d'intervention initiale du projet devrait logiquement, concerner les localités touchées par le conflit (région de Diffa et poste administratif de Tasker).
- L'insuffisance des ressources du projet limite sérieusement les capacités d'intervention de la coordination du projet.
- Sur les 3 véhicules du projet, seulement 2 ont été affectés ; par ailleurs, une fois sur le terrain, ces véhicules n'ont aucune possibilité de contact avec le bureau.
- En matière de supervision, le projet souffre de lourdeur administrative dans le traitement en temps réel des questions majeures ou des problèmes urgents de gestion quotidienne qu'il pose au PNUD.

D. PERSPECTIVES

Les perspectives portent sur :

- § la mobilisation des ressources : cela fait aujourd'hui 12 mois que le projet a démarré ses activités mais son budget n'est toujours pas bouclé.
- § la redéfinition de la zone d'intervention du projet : suite au forum de Lakané, tous les députés, les chefs de cantons et de groupements nomades de la région de Diffa et du poste administratif de Tesker (Zinder), ont pris l'engagement solennel de récupérer, aux côtés du projet, toutes les armes illicitement détenues. Cette sorte d'appropriation du projet mérite que soit reconsidérée sa zone actuelle d'intervention.

E. RECOMMANDATIONS

a. Recommandations Générales :

- Ø étant donné le rôle clé que peuvent jouer les leaders d'opinion pour la réussite du projet, la réunion tripartite a recommandé que le projet ait recours de manière ad hoc à l'appui des leaders d'opinion comme « facilitateurs » auprès des populations de la zone,
- Ø Étant donné le nombre d'armes remis spontanément avant le début du projet et celui ramassé depuis son démarrage pendant la période de sensibilisation, la réunion tripartite recommande qu'une réunion du CLAF soit tenue afin que celui-ci identifie un micro-projet ou une activité collective symbolique afin de marquer le début de la collecte d'armes et des investissements dans la zone.
- Ø Étant donné que le projet entame maintenant sa dernière année et qu'il commencera bientôt la mise en œuvre du fonds armes contre développement, il importe qu'un programme de travail cohérent, complet et axé sur des résultats à courts termes soit préparé en identifiant les responsabilités de chacune des parties. Ce programme de travail devra intégrer une évaluation finale. La réunion tripartite recommande donc que la mission prépare ce programme de travail en collaboration avec chacun des partenaires et qu'il soit entériné par ceux-ci avant le départ de la mission.

b. Au PNUD :

- Ø développer une véritable stratégie de mobilisation des ressources pour le financement total de ce projet ;
- Ø décentraliser la gestion afin de pallier aux problèmes de décaissement que connaît la coordination du projet ;

- Ø réviser les contrats du personnel du projet afin que celui-ci jouisse, au même titre que le personnel des autres projets PNUD, des avantages statutairement reconnus, tels que le congé annuel, la couverture médicale, etc.

c. Au Gouvernement :

- Ø étant donné l'importance du cadre juridique et en particulier la loi sur l'amnistie pour la réussite du projet, la réunion tripartite recommande que la CNCCAI assure un suivi rapproché de l'état d'avancement de l'adoption de la loi sur l'amnistie afin que celle-ci puisse être adoptée lors de la prochaine session parlementaire.
- Ø étant donné le caractère pilote du projet, reconsidérer la définition de la zone d'intervention du projet en intégrant les autres zones de la région de Diffa touchées naguère par le conflit et le poste administratif de Tesker ;
- Ø réviser le cadre juridique afin d'autoriser les autorités locales, avec l'aide du projet, à légaliser la situation des détenteurs d'armes illicites par leur enregistrement ; accélérer l'adoption de la loi d'amnistie ;
- Ø créer un comité de pilotage du projet.

2.1.6. Projet consolidation de la paix dans la région de Diffa et réinsertion des ex-combattants du Kawar - (NER/01/001 et NER/01/V02)

A. OBJECTIFS

Le Projet Consolidation de la Paix dans la Région de Diffa et son extension à la région de Bilma s'inscrivent dans le cadre des accords de paix entre le gouvernement nigérien et l'ex rébellion armée. Le projet est exécuté par le Programme des Volontaires des Nations Unies à travers 12 volontaires basés à N'Guigmi et 3 volontaires à Bilma. Il est financé en partenariat par le PNUD, le PVNU et la Coopération Française et est sous la tutelle administrative du Haut Commissariat à la Restauration de la Paix (HCRP).

Le Programme s'articule autour de deux objectifs :

a. Réinsertion socio-économique des ex-combattants

La réinsertion socio-économique des ex-combattants passe par les étapes suivantes :

1. Sensibilisation des populations et élaboration du profil socio-économique des ex-combattants ;
2. Conception des outils techniques du projet;
3. Identification et instruction des micro-projets des Ex-combattants ;
4. Organisation des sessions du comité d'octroi (CRRSE) et financement par tranches des micro-projets ;
5. Exécution du suivi des micro-projets afin d'en vérifier la rentabilité et la durabilité.

Population cible : 660 ex-combattants pour le Manga,
 230 ex-combattants pour le Kawar

b. Promotion d'une culture de paix

Elle passe par :

- l'appui à la définition des règles consensuelles d'accès aux ressources naturelles ;
- le développement d'une stratégie de communication en direction des communautés ;
- le soutien aux initiatives locales des populations locales affectées par le conflit.

B. RESULTATS OBTENUS

A la date d'aujourd'hui, malgré les difficultés rencontrées le projet a obtenu les résultats suivants :

a. Réinsertion

- o la réinsertion de la totalité des 660 ex-combattants du Manga à travers 95 micros projets viables est aujourd'hui une réalité. La réalisation de cet objectif a permis aux ex-combattants de générer des ressources à travers des micro-projets et de fonder des foyers pour certains. Toutes les dispositions qui ont permis de stabiliser les ex-combattants ont définitivement contribué au passage des intéressés de l'état « d'inadaptés » à l'état de promoteurs d'activités génératrices de revenus ayant le souci de leur épanouissement au sein de leur communauté.
- o Les activités de réinsertion ont démarré dans le Kawar depuis août 2002 et le financement de la première tranche des micro-projet est prévu pour janvier 2003.

b. Promotion d'une culture de paix

La promotion d'une culture de la paix dans une région étant un processus d'ensemble et long, il a été créé un cadre de synergie sous l'impulsion du projet, cadre regroupant tous les principaux intervenants (PADL/N, CARE International, PACD, PGRN, Karkara, DED, etc.) dans le domaine. Un plan d'actions global à court et moyen terme a été élaboré et son calendrier est en exécution dans l'optique de réunir les efforts des uns et des autres partenaires afin de consolider les acquis de la paix.

Les activités réalisées jusqu'à présent sont les suivantes :

- Appui aux rencontres intercommunautaires à Toumo Ur (Diffa), Madja (Zinder) et Lakani ;
- Participation aux Forums de N'Guel Namari et animation d'une journée à Rerewa sur la Prévention et la Gestion Alternative des Conflits en synergie avec les autres partenaires ;
- Mise en place de cadres de gestion des ressources naturelles à Rerewa, Lekko et Fignaré ;
- Participation à une conférence-débats sur la bonne Gouvernance à Diffa;
- Visites périodiques aux radios communautaires et organisation d'un atelier de formation des animateurs et directeurs de programmes des radios ;
- Echanges permanents avec les leaders traditionnels, certaines personnes ressources acquises à la paix et les collègues des autres programmes pour asseoir les bases d'une Paix durable ;
- Education à la culture de la paix en milieu scolaire ;
- Appui à la création de cadres de régulation des conflits et de lutte contre le vol de bétail.

c. Impact sur le développement du pays

Depuis le démarrage des activités dans le Manga :

- les partenaires rassurés exécutent leurs programmes de travail dans la paix et la sécurité.
- les populations vaguent normalement à leurs activités quotidiennes (agriculture, commerce, élevage, etc) ,
- les activités traditionnelles d'antan renaissent,
- les communautés participent aux mêmes cérémonies.

C. DIFFICULTES RENCONTREES

- Pour ce qui concerne le Manga, le document de projet prévoyait une intervention dont le rayon d'action est de 50 km autour de la ville de N'Guigmi. Le budget a été élaboré pour réinstaller dans cette limite les 660 ex-combattants identifiés par le HCRP. Dès les premières prises de contact et l'élaboration du profil socio-économique du groupe bénéficiaire, il est apparu que les ex-combattants désirent s'installer pour la plupart dans leur milieu d'origine, et bien au delà des prévisions initiales. Sur la base des données recueillies, une nouvelle zone d'intervention couvrant une partie des départements de Zinder (jusqu'à 350 km à l'Est) et Diffa (jusqu'à 200 km au Nord) a aussitôt été élaborée, pour permettre une appréciation plus réaliste. Les ressources financières n'ayant pas été augmentées en conséquence, il en est résulté une inadéquation entre les moyens mis à la disposition du projet, notamment pour ce qui est des déplacements (carburant et frais de mission) et la zone d'intervention ainsi redéfinie.
- De même, la mise en place de l'équipe de Bilma et des moyens pour en assurer la sécurité ont montré l'insuffisance des ressources allouées au volet Kawar, compte tenu de la nature de la zone d'intervention et des coûts assez élevés qu'en découlent. La contribution additionnelle que la Coopération Française a mise à la disposition du projet en octobre 2002 permettra de subvenir aux exigences les plus urgentes mais ne pourra pas couvrir toutes les activités prévues d'ici avril 2004.
- La mise à disposition des moyens pour la formation des promoteurs seulement suite à la revue tripartite de novembre 2002 a représenté une deuxième contrainte à la réalisation intégrale des activités prévues.

D. PERSPECTIVES

La réunion tripartite tenue le 23 novembre 2002 à N'Guigmi a permis de faire le point sur les résultats obtenus jusqu'à présent et de réfléchir sur les perspectives à court et moyen termes.

- § Dans ce cadre, les appels adressés en direction des bailleurs de fonds pour la mobilisation des ressources nécessaires à mettre en place la formation des promoteurs et à permettre à l'équipe du projet de parachever son programme d'activités d'ici mai 2003, ont trouvé une réponse adéquate. Le dernier semestre d'activité du projet verra donc la réalisation de la formation technique des promoteurs, la continuation du suivi des micro-projets en place et l'intensification des activités de promotion de la culture de la paix.
- § En ce qui concerne la stratégie de transition du projet de réinsertion dans la dynamique du développement local, les participants à la tripartite ont formulé la recommandation d'accélérer le processus de l'évaluation du projet en vue d'en déterminer les perspectives d'avenir, avec une attention spéciale aux possibilités qui s'offrent dans le cadre des actions de développement déjà en cours de la région.

E. RECOMMANDATIONS

- Ø Il est indispensable que les partenaires s'engagent à mobiliser les ressources nécessaires à mener à terme la réinsertion des ex-combattants du Kowar et à entreprendre les activités de promotion de la culture de la paix au niveau de cette région.
- Ø Afin d'assurer la pérennisation des activités mises en place et de faciliter l'accès au crédit en dehors du cadre du projet, les promoteurs seront accompagnés dans un processus de transformation des groupements d'intérêt représentés par le micro-projets en associations formelles (statuts et règlements intérieurs).
- Ø Le démarrage des activités de promotion d'une culture de la paix dans les écoles des zones touchées par le conflit a démontré l'importance de cette initiative, qui devra être renforcée à une plus grande échelle dans le cadre de la synergie avec les autres partenaires au développement opérant dans la région.

2.1.7. Forum d'Agadez sur la prévention des conflits

A. OBJECTIFS

Les principaux objectifs du forum sont les suivants :

- ✓ Développer et aboutir à une compréhension commune et approfondie des principales causes d'instabilité au Niger, afin de mieux apprécier les mesures préventives préconisées par le pays ;
- ✓ Développer et aboutir à une compréhension commune des capacités nationales de prévention et de gestion pacifiques des conflits et les facteurs qui facilitent ou entravent leur fonctionnement et leur valorisation ;
- ✓ Elaborer un Plan d'Action visant à renforcer ces capacités de paix et ainsi créer un environnement propice pour la mise en oeuvre des programmes nationaux de développement.

B. RESULTATS OBTENUS

Après une analyse sans complaisance des causes conjoncturelles et structurelles des conflits au Niger, le forum a identifié deux catégories de mécanismes de prévention de conflits existant au Niger, les mécanismes traditionnels et les mécanismes modernes.

a. Les mécanismes traditionnels suivants :

- le rôle spécifique de la chefferie traditionnelle, des sages et des notabilités au niveau local ;
- Le lien de parenté et cousinage à plaisanterie entre groupes ethniques ;
- L'appartenance d'une grande partie de la population à la Ouma islamique entraînant la tolérance et une similitude des coutumes et comportements culturels.

b. Les mécanismes modernes :

Le régime démocratique adopté par le peuple nigérien prévoit un cadre juridique, un état d'esprit et des institutions républicaines sensées résoudre les éventuels conflits qui viendraient à se produire.

1. Au titre du cadre juridique et de l'état d'esprit, il y a notamment :

- La démocratie et la culture citoyenne ;
- La recherche du consensus et du compromis ;
- La tolérance ;
- L'alternance démocratique ;
- La bonne gouvernance ;
- La séparation des pouvoirs.

2. Quant aux institutions républicaines renfermant des capacités de paix, on note :

- Le Conseil de la République ;
- Le Haut Commissariat à la Restauration de la Paix et à la Consolidation de l'Unité Nationale (HCRPCUN) ;
- La Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales ;
- L'Observatoire National de Prévention et Gestion des Conflits ;
- Le Code Rural ;
- La Commission Nationale de Dialogue Social ;
- Les Associations Nationales et ONG ;
- Les Représentations Etrangères et les Institutions Internationales ;
- Le Comité National de mise en oeuvre et de suivi des recommandations du colloque sur l'armée et la démocratie en Afrique : Cas du Niger ;

- La Commission Nationale de Contrôle et de Collecte des armes illicites ;
- Le Conseil Supérieur de la Défense.

c. De ces mécanismes, onze (11) ont été retenus par le forum faire l'objet d'un appui spécifique afin de leur conférer une dimension préventive :

- du Conseil Supérieur de la Communication ;
- du Comité Armée et Démocratie ;
- de la Commission Nationale des Frontières ;
- de la Commission Nationale pour la Collecte et le Contrôle des Armes Illicites ;
- de la Commission des Affaires Sociales et Culturelles de l'Assemblée Nationale ;
- de la Commission Nationale du Dialogue Social ;
- de la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales ;
- des Associations de défense des droits de l'Homme ;
- des Associations féminines ;
- de l'Association des Chefs Traditionnels ;
- de l'Association Islamique du Niger.

C. PERSPECTIVES

§ Des missions de sensibilisation composées des membres du Groupe ad'hoc de Travail se sont rendues dans toutes les régions du pays et dans toutes les casernes pour vulgariser les recommandations du forum. Les réactions enregistrées au cours de ces missions de sensibilisation feront l'objet d'un forum national de restitution dans les semaines à venir.

D. CONCLUSIONS

Les travaux de l'atelier se sont clôturés sur une note de satisfaction générale, aussi bien de la part des participants que de celle des autorités. Deux points essentiels sont à retenir :

- Ø Le forum leur a donné un outil d'analyse pratique, qui peut permettre à chacun d'apporter sa contribution aux efforts de développement national, et de manière objective, surtout dans une optique de prévention des conflits ;
- Ø Les Nigériens ont eu l'occasion, toutes sensibilités politiques confondues, de discuter de la situation de leur pays, en privilégiant l'intérêt national et non les intérêts partisans.

E. RECOMMANDATIONS

Les recommandations portent essentiellement sur :

- Ø l'élaboration d'une Stratégie Nationale de Prévention des Conflits,
- Ø les mesures de renforcement des onze mécanismes identifiés, et
- Ø la mise en place d'un comité national de suivi et de mise en œuvre des recommandations du Forum.

a. Elaboration du plan d'action :

La mise en œuvre d'une stratégie nationale de prévention de conflits dont la coordination devrait être confiée à la commission Nationale de Dialogue Social (CNDS) comportera entre autres éléments :

- Le renforcement des mécanismes institutionnels de gestion de crise en leur conférant une dimension préventive ;
- La mise en place des programmes de formation ;
- La Dotation des Programmes Cadres Nationaux d'un volet "Prévention des Conflits" ;
- Le développement d'une campagne de sensibilisation sur la prévention des conflits, la culture de la paix et la promotion du dialogue social.

Dans cette perspective, le mandat, la composition, et le mode de fonctionnement de la CNDS doivent être revus. Et cette nouvelle structure sera placée sous la tutelle du Chef du Gouvernement.

b. Création d'un Comité National de Suivi des Recommandations du Forum :

Par arrêté N°0008/PM du 21 janvier 2002, le Premier Ministre a créé un Groupe ad'hoc de Travail pour le Suivi des Recommandations du Forum qui a pour missions :

- De diffuser les recommandations du forum au niveau de tous les partenaires nationaux et internationaux du pays ;
- D'élaborer un Plan National d'Actions de mise en œuvre des recommandations du Forum ;
- De définir une stratégie d'implication des partenaires dans le financement et la mise en œuvre du plan d'actions ;

- D'élaborer le mandat, la composition et le mode de fonctionnement de la nouvelle structure chargée de la prévention des conflits, de la promotion et du renforcement du dialogue social.

2.2. Appui au programme cadre de lutte contre la pauvreté

2.2.1. Document d'appui au programme cadre de lutte contre la pauvreté et projets d'appui au développement local dans les arrondissements de Mayahi et Nguigmi – (NER/97/003, NER/99/C01 et NER/99/C02)

A. OBJECTIFS

La réduction de la pauvreté à court et moyen terme et son éradication à long terme, constitue l'objectif principal visé à travers la mise en œuvre du Programme Cadre National de Lutte Contre la pauvreté dans ses zones d'intervention. Dans cette perspective, les appuis techniques et financiers du PNUD, du FENU, du Fonds Belge de Survie, visent :

- ✓ le renforcement de la sécurité alimentaire ;
- ✓ l'amélioration de la qualité des services sociaux essentiels (éducation, santé et hydraulique) ;
- ✓ le renforcement des capacités Institutionnelles des organisations de la société civile, des collectivités locales et des structures décentralisées de l'Etat à travers les pratiques de bonne gouvernance , l'accès des structures pré-communales à des ressources financières externes et internes, ainsi que la gestion durable des ressources naturelles des zones arides.

Le recentrage du programme permettra, tout en répliquant l'approche développement local des Projets d'Appui au Développement Local (PADL) de Mayahi et Nguigmi, une meilleure prise en compte des aspects environnementaux en vue de favoriser un développement humain durable et une meilleure utilisation des ressources disponibles. Dans ce sens le programme renforce ces interventions en direction des femmes afin de promouvoir la prise en compte du genre et le processus de prise de décision par les femmes dans le développement local.

B. RESULTATS OBTENUS

Les résultats ci-dessous portent globalement sur les réalisations majeures enregistrées au niveau des PCLCP / PADL Mayahi et N'Guigmi :

- Appui des exploitants dont plus de 50% de femmes dans l'installation et la mise en place de plus de 40 jardins maraîchers ;
- Plus de 585 banques céréalières mises en place ou renforcées et gérées par les populations ;
- Plus de 27 000 paysans dont 15 000 femmes formées en gestion associative ;
- Réhabilitation de 720 ha de terres de cultures avec les opérations de CRS/DRS ;
- Construction et réhabilitation de plus de 495 points d'eau ;
- Développement des activités de Plantation d'arbres avec plus de 440 182 plants plantés ;
- Mise en place de 15 banques d'intrants ;
- Promotion d'activités génératrices de revenus, notamment au niveau de plus 5 880 femmes ;
- Réalisation d'infrastructures scolaires (25 classes construites, 15 classes réhabilités), d'infrastructures socio-économiques (87) et d'infrastructures sanitaires (3 CSI, 11 Cases de Santé; 5 salles d'accouchement) ;
- Aménagement et le surcreusement des mares et la construction d'une retenue d'eau à N'guari (Bankilaré) ;
- Appui à l'élaboration de 574 micro-projets examinés par les conseillers communaux dont plus de 50% sont financés sur le Fonds d'Appui Local ;
- Formation et sensibilisation des autorités administratives et coutumières sur la communalisation et la décentralisation ;
- Mise en place des comités locaux de développement ;
- Formation de 432 élus locaux (conseillers provisoires) ;
- Appui à l'élaboration de 27 plans d'aménagement locaux et 12 plans communaux de développement ;
- Mise en place et appui au fonctionnement de 12 Commissions Foncières Communales expérimentales (COFOCOM) et de 13 COFO de bases ;
- Elaboration de 12 Plans de Développement Communal ;
- Appui à la formation et l'équipement des artisans locaux ;
- Mise en œuvre de programmes de communication (5 Radios rurales) ;
- Responsabilisation des collectivités territoriales dans le processus de décentralisation et de développement local ;
- Promotion de l'approche planification/programmation participative ;
- Prise en compte de l'aspect genre dans toutes les activités et responsabilisation effective des femmes ;

Il faut aussi noter que tout au long de l'exercice d'élaboration de la stratégie de réduction de la pauvreté (SRP), le PCLCP a fourni en permanence des données et des informations utiles au Secrétariat Permanent. Plus concrètement, les approches, les stratégies, les outils et les différents produits capitalisés par le PCLCP/PADL ont été valorisés tant au niveau des travaux des groupes thématiques qu'au niveau des autres rencontres de concertation organisées à cet effet. Le groupe thématique "diagnostic et évaluation de la pauvreté" a été présidé par le coordonnateur de la cellule de liaison. La proposition technique du système d'information de suivi/évaluation de la pauvreté et du développement humain durable a été préparée au niveau du PCLCP.

Partenariat stratégique et mobilisation de ressources

Conformément aux principes de base qui sous-tendent sa mise en œuvre, le PCLCP développe opportunément un partenariat stratégique avec plusieurs institutions de développement. A cet égard, on peut citer la FAO, le PAM, l'UNESCO, la Banque Mondiale (PAC), la Coopération Italienne, la coopération Suisse, la Coopération Belge, la BAD (PRP), DANIDA. Ce partenariat permet de mobiliser de ressources additionnelles en faveur des groupes cibles et permet de valoriser les approches et stratégie du PCLCP/PADL.

C. DIFFICULTES RENCONTREES

- l'insuffisance des ressources pour couvrir les besoins exprimés par les différents groupes cibles ;
- la non application de l'approche développement local et décentralisation au niveau de toutes les antennes ;
- les difficultés de communication avec les différentes unités de terrain ;
- l'insuffisance des moyens logistiques.

D. PERSPECTIVES

Suite aux conclusions et recommandations de la deuxième Réunion de Revue Tripartite tenue du 26 au 27 juin 2002 à Maradi, les perspectives de réorientation du Programme vers l'approche développement local et la décentralisation deviennent décisives et claires.

Ce changement fondamental d'option qui est d'ailleurs en parfaite adéquation avec les nouvelles orientations politiques, va engendrer et induire des modifications majeures tant au plan du dispositif institutionnel qu'au niveau de la conduite des opérations de terrain. En effet, conformément aux exigences de la nouvelle approche qui sera désormais adoptée par toutes les Antennes, l'initiative de l'identification, de la planification, de l'exécution, du suivi/évaluation et le contrôle incombera entièrement aux communautés de base, à travers les structures et organes qu'elles mettront en place de manière démocratique et souveraine.

Ce choix impliquera également une évolution certaine du dispositif d'appui et de soutien aux Antennes Régionales. Toute chose à laquelle va s'atteler la Cellule de Liaison avec l'efficacité requise. Quant aux Antennes Régionales, tout en exprimant clairement leurs besoins d'appui dans ce nouveau contexte, elles s'attacheront à l'amélioration des performances du dispositif d'appui-conseil que constitue les ONG, les services techniques de l'Etat, la société civile et les autorités régionales. Par ailleurs, la création très prochainement du comité d'évaluation des performances des Communes serait un atout majeur pour la vérification de la capacité de maîtrise de la démarche par les communautés locales.

Avec une mobilisation plus accrue et méthodique de l'ensemble des partenaires doublée d'une bonne stratégie de communication et de partage de l'information, le relèvement du défi devrait être possible.

E. RECOMMANDATIONS

a. recommandations générales

- Ø Poursuite de l'effort de recherche de ressources additionnelles afin de permettre la mise en œuvre adéquate des propositions de la mission de recentrage. A ce titre l'experte chargée du partenariat et de la mobilisation des ressources sera dotée de moyens suffisant afin de poursuivre et renforcer les efforts entrepris.
- Ø Continuer la recherche de synergie et de collaboration avec les partenaires au développement qui sont sur le même terrain que le PCLCP. Cette démarche pourrait incontestablement se révéler bénéfique pour les zones concernées tant du point de vue de la mobilisation des ressources à tous les niveaux qu'en ce qui concerne les approches et l'utilisation de l'expertise disponible au niveau local et régional ainsi que la possibilité d'induire un changement véritable des conditions de vie des populations locales grâce à la qualité et l'impact des réalisations.

b. Recommandations spécifiques

1. Au niveau de la Cellule de Liaison

- Ø Renforcer le partenariat avec toutes les institutions de financement du développement ;
- Ø Poursuivre la mise en œuvre des recommandations de l'audit 2001 ;

- Ø Appuyer les Antennes dans l'évaluation de l'impact du Programme ;
- Ø Finaliser et mettre en œuvre une stratégie de communication efficace ;
- Ø Renforcer les missions de suivi et de supervision au niveau des Antennes ;
- Ø Poursuivre l'effort de renforcement des capacités des conseillers communaux et du personnel des antennes,
- Ø Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de mobilisation des ressources.

2. Au niveau de l'Antenne de Téra Nord

- Ø Poursuivre les efforts de collaboration avec les autorités, la société civile et les services technique ;
- Ø Centrer les activités de l'Antenne sur les besoins prioritaires de la zone en rapport avec le schéma actuel de décentralisation et l'obtention de ressources mobilisables à cet effet ;
- Ø Veiller à la consolidation des acquis ;
- Ø Organiser un atelier de lancement du Programme recentré avec la participation de tous acteurs de la Zone d'intervention

3. Au niveau de l'Antenne de Mayahi

- Ø Poursuivre la sensibilisation et la formation des conseillers communaux ;
- Ø Poursuivre la validation des outils de gestion ;
- Ø Mettre en place le dispositif de collecte pour l'évaluation des impacts des réalisations ;
- Ø Capitaliser les expériences de développement local ;
- Ø Valoriser les conclusions de l'étude sur la gestion du foncier ;
- Ø Promouvoir le partenariat avec les projets et programmes de la zone ;

4. Au niveau de l'Antenne de Zinder

- Ø Concentrer les efforts dans la nouvelle zone ciblée par le recentrage et y adapter les programmes de l'antenne ;
- Ø Renforcer la collaboration avec les autorités régionales, la société civile, les services techniques et les partenaires dont les programmes et projets sont en exécution ou en préparation dans le département ;
- Ø Elaborer une note sur la stratégie de consolidation des acquis dans la zone sud objet de la suspension des interventions de l'antenne au terme du recentrage ;
- Ø Capitaliser l'expérience de l'Antenne en matière de démarche participative ;
- Ø Organiser un atelier de lancement avec la participation de tous les partenaires.

5. Au niveau de l'Antenne de N'guigmi

- Ø Poursuivre et renforcer les activités d'organisation des sessions des communes ;
- Ø Poursuivre la collaboration avec le Projet Consolidation de la Paix et les autres projets de la zone ;
- Ø Préparer les TDR pour l'évaluation des opérateurs recrutés pour l'exécution des volets du PADL ;
- Ø Capitaliser les expériences en matière de développement local ;
- Ø Réaliser l'étude de référence complémentaire ;
- Ø Valoriser les conclusions de l'étude sur la gestion du foncier.

2.3. Appui au plan national de l'environnement pour un développement durable

2.3.1. Document d'appui au plan national de l'environnement pour un développement durable – (NER/98/001)

A. OBJECTIFS

Le DAP/PNEDD constitue la contribution du PNUD à la mise en œuvre du Plan National de l'Environnement pour un Développement Durable (PNEDD). Le but de l'appui est de soutenir le Gouvernement du Niger dans la mise œuvre de deux programmes prioritaires du PNEDD qui sont le Programme National de Lutte Contre la Désertification et de Gestion des Ressources Naturelles (PAN/LCD-GRN) et le Programme Hydraulique National Eau et Développement Durable (PHN-EDD).

Trois principaux objectifs ont été assignés au DAP/PNEDD à savoir :

- ✓ Le renforcement des fonctions stratégiques du CNEDD ;
- ✓ La promotion d'actions pilotes communautaires de gestion des ressources naturelles à l'échelon local ; et
- ✓ La création de conditions d'une gestion décentralisée des ressources en eau.

Démarré en août 1999, pour une période de trois ans, le DAP/PNEDD a fait l'objet d'une prorogation de deux mois et s'est achevé au 30 septembre 2002.

Le financement total du programme est de 4.580.000 US \$, dont 4.500.000 US \$ du PNUD et 80.000 US \$ de la DDC (ex UNSO).

La mise en oeuvre du DAP/PNEDD s'est effectuée à travers trois volets à savoir : le volet appui institutionnel au CNEDD à travers la Cellule d'Appui à la Mise Œuvre (CAMO) et de la cellule suivi-évaluation/capitalisation ; le volet promotion d'actions pilotes communautaires de gestion des ressources naturelles à l'échelon local, conduit à travers deux antennes de terrain dans les régions de la Haute Tarka et de Téra Nord et le volet Eau et Développement Durable comprenant une unité centrale et l'antenne UGE de Téra.

B. RESULTATS OBTENUS

Le programme a contribué à l'atteinte des principaux résultats ci-après par domaine d'intervention:

a. Renforcement des fonctions stratégiques du CNEDD :

La mise en œuvre de ce volet a contribué notamment à :

- l'élaboration et à l'adoption de quatre programmes prioritaires du PNEDD dont :
 - le Programme National de Lutte Contre la Désertification et de Gestion des Ressources Naturelles (PAN/LCD-GRN),
 - le Programme Hydraulique National Eau et Développement Durable (PHN-EDD),
 - le Programme Diversité Biologique (PDB),
 - le Programme Environnement Urbain et Cadre de Vie (PUCV),
- l'organisation de la réunion sectorielle sur l'eau et l'assainissement.
- l'élaboration des textes relatifs à :
 - la loi-cadre sur la gestion de l'environnement ;
 - l'amélioration de la diffusion de l'information sur le CNEDD,
 - le renforcement des capacités des départements ministériels et de la société civile dans divers domaines se rapportant à l'environnement et au développement durable,
 - une meilleure représentation du Niger aux rencontres internationales sur les conventions post -Rio
 - l'information et la formation des acteurs nationaux sur les enjeux de ces conventions et la décentralisation du CNEDD au niveau régional et sous régional dans les entités administratives de Tillabery et de Zinder.

b. Promotion d'actions pilotes communautaires de gestion des ressources naturelles à l'échelon local ;

- Diverses actions ont été réalisées dans les domaines de la lutte contre la désertification, de la gestion des ressources naturelles et du développement communautaire couvrant 45 villages dans les régions de la Haute Tarka et de Téra Nord.
- Sur les plans organisationnel et institutionnel, des organisations de base ainsi que des cadres de concertation ont été mis en place et les capacités de leurs membres ont été renforcées en vue de la prise en charge de la promotion des actions initiées.
- En matière de sécurisation foncière, on note l'appui à la mise en place des commissions foncières de Tera et de Tanout.

c. Gestion décentralisée des ressources en eau.

Les principales actions ont concerné :

- l'identification des maîtres d'ouvrage et d'œuvre en matière d'hydraulique et d'assainissement,
- l'élaboration de programmes de formation destinés à renforcer leurs capacités,
- la contribution à l'amélioration de la connaissance des ressources en eau,
- la vulgarisation du régime de l'eau,
- l'élaboration d'atlas de planification des ressources en eau des UGE et de modèles de gestion des aquifères sensibles.

C. DIFFICULTES RENCONTREES

- Insuffisance des ressources financières allouées à certaines activités en particulier en matière de capitalisation, d'appui au suivi évaluation du SE/CNEDD, de gestion décentralisée des ressources en eau,
- Mobilisation tardive des consultations internationales.

D. PERSPECTIVES

Elles sont déterminées par les recommandations formulées lors des missions se rapportant au cadre de coopération, à l'évaluation mi-terme et au recentrage. Ces différentes missions se sont accordées sur les points suivants :

- § La prolongation du programme jusqu'en fin 2003 ;
- § Le recentrage de l'intervention du DAP/PNEDD sur l'appui institutionnel au CNEDD par la poursuite du renforcement de ses fonctions stratégiques en matière d'orientation et de coordination des politiques et stratégies dans le domaine de l'environnement et du développement durable et de la gestion intégrée et décentralisée des ressources en eau dans le Liptako Gourma.

E. RECOMMANDATIONS

- Ø Favoriser la synergie dans la mise oeuvre des DAP PNEDD et PCLCP ;
- Ø Assurer l'intégration effective des activités du PIDZA dans les deux DAP recentrés ;
- Ø Développer le partenariat avec d'autres programmes et projets en vue de mobiliser des ressources additionnelles pour la mise en oeuvre de la phase transitoire du DAP/PNEDD ;
- Ø Diffuser et valoriser les résultats de la capitalisation et favoriser les échanges d'expériences avec d'autres pays.

2.3.2. Projet d'assistance au processus consultatif entre les pays riverains du Bassin du Fleuve Niger - (NER/02/001)

Le document de projet a été signé le 12 juillet 2002 pour un montant de 50.000 dollars US (soit 35 millions *afa* environ) en faveur du Niger. Il s'agit d'une contribution additionnelle à une première tranche de 30.000 \$ US déjà exécutée. Le montant total du budget du projet s'élève ainsi à 80,000 \$ E.U. entièrement financés sur les Fonds des Services d'Appui à l'Elaboration des Politiques et Programmes (SAEPP).

A. OBJECTIFS

L'objectif principal de l'appui du PNUD est de contribuer, au nom du Niger, au processus consultatif régional actuel qui vise à préparer de façon consensuelle les documents du Programme PNUD/FEM PDF-B, en conformité et en complémentarité avec la politique et les stratégies développées par le Niger. C'est aussi un axe de développement de partenariat stratégique entre les gouvernements des 9 pays membres, l'ABN et le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), le PNUD, la Banque Mondiale, le Département des Affaires Economiques et Sociales des Nations Unies (DAES) ainsi que les autres partenaires au développement multilatéraux et bilatéraux, en vue de la mobilisation des ressources au profit desdits pays membres.

B. RESULTATS OBTENUS

Le présent projet a obtenu les résultats suivants :

- 1) Un document consensuel d'Analyse Diagnostique Transfrontalière (ADT) a été élaboré. La version française sera bientôt traduite en anglais ;
- 2) Un document de projet (« Project brief ») dans le format requis par le FEM et axé autour de 3 éléments : la mise en oeuvre de 10 projets pilotes sur le Bassin du Fleuve Niger, l'intégration des 4 pays non riverains du Fleuve et la préparation/validation d'un Plan d'Action Stratégique pour l'ensemble du Bassin est en cours de finalisation.

C. PERSPECTIVES

Le document de projet « project brief » sera soumis au Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) pour financement. S'il aboutit, ce serait un important véritable creuset de rapprochement de la coopération entre les 9 Etats et une base pour leur développement en termes de protection de l'environnement et de lutte contre la pauvreté.

D. RECOMMANDATIONS

Le processus mérite un suivi rapproché et attentif de la part de tous les Etats membres et particulièrement du Gouvernement du Niger qui abrite le siège de l'ABN, Institution d'ancrage de ce projet. Le DAES qui est l'Agence d'exécution de ce projet devra s'assurer la bonne qualité des documents compte tenu des exigences du FEM dans la formulation des programmes.

2.3.3. Projet d'appui aux activités habilitantes phase I et II en matière de changements climatiques - (NER/97/G33)

A. OBJECTIFS

Dans le cadre de la mise en œuvre des engagements vis à vis de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) qu'il a signée et ratifiée, le Niger a obtenu auprès du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), un financement d'un montant de 443 710 \$.E.U dans le cadre du projet NER/97/G33 "Changements Climatiques", pour élaborer :

- ✓ sa première Communication Nationale,
- ✓ sa Stratégie Nationale, et
- ✓ son Plan d'Action, en matière de Changements et Variabilité Climatiques.

La première phase du projet qui a démarré en Juillet 1998, était consacrée essentiellement à l'élaboration de la première Communication Nationale qui a été présentée lors de la COP6 de Novembre 2000 à La Hayes.

La deuxième phase du projet qui a démarré en Janvier 2001, visait à consolider les acquis de la première phase et à entreprendre d'autres activités complémentaires nécessaires à la préparation de la deuxième Communication Nationale, la Stratégie Nationale et le Plan d'Action.

Afin de consolider et d'améliorer les résultats assez satisfaisants obtenus à l'issue des deux phases et de compléter les activités non encore réalisées, la deuxième revue tripartite du projet, tenue le 18 Avril 2002, a recommandé d'élaborer et de mettre en œuvre un programme d'activités prioritaires, en s'appuyant notamment sur des groupes de travail thématiques, constitués à partir de toutes les compétences disponibles. Dans ce cadre, cinq(5) groupes de travail comprenant au total quarante trois(43) personnes ressources, ont été mis en place sur les thèmes suivants:

- Inventaires et atténuation des gaz à effet de serre;
- Etudes de Vulnérabilité et Adaptation aux Changements Climatiques;
- Evaluation des besoins en transfert de Technologies et Renforcement des capacités;
- Deuxième Communication Nationale, Stratégie Nationale et Plan d'Action;
- Sensibilisation et information.

L'objectif général de ce programme d'activités prioritaires est d'élaborer la deuxième Communication Nationale, la Stratégie Nationale et le Plan d'Action, en matière de Changements et Variabilité et Climatiques. De façon spécifique et pour l'essentiel, il s'agit de :

- élaborer le rapport de synthèse des inventaires de GES déjà actualisés;
- actualiser les analyses d'atténuation des GES et élaborer le rapport de synthèse y relatif;
- actualiser les études de vulnérabilité et adaptation et élaborer le rapport de synthèse y relatif;
- actualiser l'étude sur l'évaluation des besoins en transfert de technologies et renforcement des capacités et élaborer le rapport y relatif;
- sensibiliser et informer le public sur, les changements et variabilité climatiques, les mesures d'adaptation et les enjeux pour le Niger;
- renforcer les capacités de la Commission Nationale sur les Changements et Variabilité Climatiques(CNCVC), dans le domaine des changements et variabilité climatiques;
- élaborer la deuxième Communication Nationale, la Stratégie Nationale et le Plan d'Action, en matière de Changements et Variabilité Climatiques.

B. RESULTATS OBTENUS

- organisation d'un atelier de renforcement des capacités et l'actualisation des inventaires et analyses d'atténuation des gaz à effet de serre, dans les secteurs : énergie, agriculture /élevage, changement d'affectation des terres et foresterie, procédés industriels et déchets;
- organisation d'un atelier de renforcement des capacités et l'actualisation des études de vulnérabilité et adaptation aux changements climatiques, dans les secteurs : agriculture, élevage, ressources en eau, foresterie, pêche et faune, zones humides et santé.
- actualisation de l'étude sur l'évaluation des besoins en transfert de technologies et renforcement des capacités;
- amélioration de l'étude sur l'évaluation des besoins de renforcement des capacités en matière de systèmes d'observation systématique des changements climatiques;
- élaboration d'un programme technique général de sensibilisation et d'information sur les Changements et Variabilité Climatiques
- amélioration et la mise à jour de la banque de données et informations sur les changements climatiques, déjà existante;

- élaboration d'une synthèse des études thématiques devant servir de base à la préparation des projets de deuxième Communication Nationale, Stratégie Nationale et Plan d'Action en matière de Changements et Variabilité Climatiques.

C. DIFFICULTES RENCONTREES

- manque de moyens logistiques (véhicules) pour la réalisation du volet missions de terrain du programme de sensibilisation et d'information, élaboré par le projet.

D. PERSPECTIVES

- § mise en œuvre complète du programme de sensibilisation et d'information;
- § poursuite de l'élaboration et la finalisation des projets de deuxième Communication Nationale, Stratégie Nationale et Plan d'Action en matière de Changements et Variabilité Climatiques.

E. RECOMMANDATIONS

a. Pour le Gouvernement :

- Ø Appuyer et soutenir davantage le projet dans la mise en œuvre du programme de sensibilisation et d'information,
- Ø Préparer les conditions nécessaires à l'appropriation et à la pérennisation des acquis du projet ainsi qu'à l'élaboration de la deuxième Communication Nationale, la Stratégie Nationale et le Plan d'Action en matière de Changements et Variabilité Climatiques ;

b. Pour le FEM / PNUD :

- Ø Poursuivre et encourager les différents appuis financiers et techniques aux actions du Gouvernement en matière d'Environnement et de Développement Durable en général et aux activités dans le domaine des Changements Climatiques en particulier, notamment à travers les projets régionaux de renforcement des capacités en cours d'élaboration, concernant : inventaires de gaz à effet de serre, vulnérabilité et adaptation aux changements climatiques, systèmes d'observation systématique des changements climatiques, transfert de technologies...etc.;
- Ø Poursuivre l'assistance financière et technique au Gouvernement, afin de permettre l'élaboration de la deuxième Communication Nationale, la Stratégie Nationale et le Plan d'Action en matière de Changements et Variabilité Climatiques.

2.3.4. Projet d'appui à la formulation et la validation d'une stratégie et d'un plan d'actions national sur les énergies nouvelles et renouvelables - (NER/01/004)

A. OBJECTIFS

Le projet NER/01/004 est un Appui à l'Evaluation des Programmes et Projets (AEPP) pour la formulation et validation d'une stratégie et d'un plan d'action national sur les énergies nouvelles et renouvelables financé par le PNUD pour un montant de 87,240 \$ E.U. Il est exécuté par la FAO en étroite collaboration avec le CNEDD. Il a pour objectif :

- ✓ l'élaboration d'une stratégie axée sur la contribution potentielle des sources d'énergies nouvelles et renouvelables (solaire, éolienne, de biomasse et hydrique) au développement rural et à la réduction de la pauvreté rurale ; et
- ✓ la formulation d'un plan d'action national destiné à mobiliser ce potentiel et à exercer une action mesurable sur les indicateurs de la pauvreté rurale.

La stratégie et le plan d'action accorderont la priorité et au rôle des femmes dans les ménages ruraux et dans les activités économiques et seront formulés sur une base participative, en y associant tous les partenaires intéressés à la question ; qu'il s'agisse d'entités gouvernementales ou autres. La validation du produit sera faite lors d'un Forum national sur les ENR prévu à Agadez dans la deuxième quinzaine du mois de janvier 2003.

B. RESULTATS OBTENUS

- Les drafts des documents de stratégie nationale et plan d'action en matière des Energies Nouvelles et Renouvelables sont élaborés. Ils feront l'objet d'enrichissement au cours d'ateliers régionaux prévus courant novembre 2002 à Niamey pour les régions de Dosso, Tillabéri et Niamey, à Zinder pour les régions de Diffa, Maradi et Zinder et à Tahoua pour les régions d'Agadez et Tahoua.

- Des capacités nationales ont été renforcées notamment au niveau du CNEDD (la Commission Technique sur l’Energie et le Développement Durable « CTEDD » a suivi le processus de manière régulière et s’en est approprié), le Ministère des Mines et de l’Energie dont le Directeur de l’Energie est le Président de la Commission est suffisamment imprégné des activités du projet et de ses enjeux, et la société civile largement impliquée tout au long de l’exercice afin qu’elle puisse jouer le rôle qui lui revient.

Partenariats stratégiques et mobilisation de ressources

Un partenariat a été créé et renforcé autour de ce projet entre le PNUD, la FAO, le CNEDD, la société civile, l’Université suédoise, etc.

Etant donné que le projet aboutira à l’organisation d’un Forum national, il sera l’occasion de développer un partenariat stratégique en vue de mobiliser des ressources autour des partenaires suivants : la Banque Mondiale, l’Union Européenne, l’UNESCO, les institutions internationales et sous-régionales comme le CILSS à travers le PREDAS, les partenaires bilatéraux (GTZ, DANIDA, etc), le Centre de Développement des Energies Renouvelables (CDER) de Marrakech et l’Office National de l’Electricité (ONE) de Casablanca au Maroc, le secteur privé national et du Nord ainsi que les organisations de la Société civile.

C. PERSPECTIVES

- § Les énergies nouvelles et renouvelables dans un pays comme le Niger constituent un bon levier de lutte contre la pauvreté et un moyen pour les femmes notamment rurales d’accéder aux bienfaits de la technologie moderne dans l’allègement de leurs tâches multiples et pénibles. Afin de mieux réussir le Forum d’Agadez, le PNUD a pu mobiliser un montant de 125,000 \$ E.U soit 84.000.000 FCFA sur les fonds thématiques d’affectation spéciale du PNUD sur l’énergie (TTF Energie) qui seront utilisés en synergie avec le présent projet SAEPP. Le document de projet NER/02/M04 – Appui à la mise en place de la stratégie nationale et d’un plan d’action sur les énergies renouvelables (ENR), a été signé le 8 novembre 2002 pour une durée de 12 mois. Les activités viennent juste de démarrer. Ce projet a pour objectifs d’appuyer le gouvernement dans l’organisation d’un forum national sur les ENR autour du thème central « la place des ENR dans la création de nouveaux rôles et nouvelles opportunités pour les femmes en tant que promotrices des ENR dans la lutte contre la pauvreté » et de contribuer au renforcement des capacités institutionnelles de l’Etat dans leur mise en œuvre. Le projet TTF Energie vient ainsi en complément au projet SPPD Energie.
- § Le PNUD compte poursuivre ses actions de plaidoyer, d’appuis conseils pour créer et renforcer davantage un partenariat stratégique pour mobiliser des ressources au profit des populations dans le sens de favoriser davantage la participation active des femmes à la lutte contre la pauvreté.

D. RECOMMANDATIONS

a. Pour le Gouvernement :

- Ø Le Gouvernement devra prendre les dispositions nécessaires pour apporter un appui politique que mérite le forum d’Agadez ;
- Ø Les documents qui seront validés lors du forum soient rapidement adoptés par le Gouvernement et suivis pour leur mise en œuvre ;

b. Pour le PNUD :

- Ø Le domaine de l’Energie faisant partie des six thèmes que soutient le PNUD et compte tenu du fait que le PNUD a appuyé l’élaboration de la stratégie nationale et le plan d’action, il devra inscrire pour son prochain cycle de programmation 2004-2007 un appui à la mise en œuvre de ces documents au moins dans ses zones de concentration.

2.4. Mécanismes de suivi et évaluation

A. OBJECTIFS

Le Suivi Evaluation est un thème transversal essentiel du Programme de coopération du PNUD. Un système de suivi évaluation permet de mesurer de quelle manière les interventions de l’Organisation sont bénéfiques aux populations bénéficiaires, et vérifier que les objectifs sont atteints. Il permet également, le cas échéant, d’être suffisamment souple pour ajuster les activités en cours, en réponse à des évolutions externes ou internes risquant de dévier l’intervention de son principal objectif de développement.

Le PNUD a une tradition très ancienne et évolutive en matière de Suivi Evaluation. La pratique du suivi évaluation actuelle au PNUD est basée sur une nouvelle approche axée sur les résultats. Ce type de dispositif et les outils qui lui sont spécifiquement assignés sont en adéquation avec le nouveau concept de gestion axé sur les résultats. A court terme, l’objectif du Programme est de renforcer ses capacités et celles de ses contreparties gouvernementales dans l’utilisation de ces outils de mesure de

performances. Particulièrement, le PNUD s'est engagé depuis 2001 dans un programme actif de renforcement des capacités nationales en Suivi Evaluation en prenant les fonctions de Coordinateur du Réseau nigérien de Suivi Evaluation (ReNSE), comptant aujourd'hui plus de 200 professionnels multidisciplinaires.

Les principaux outils de suivi évaluation dont disposent le programme sont :

- ✓ Documents de projet (nouveau format axé sur les résultats)
- ✓ Rapports annuels de projets (nouveau format axé sur les résultats)
- ✓ Rapports de visite sur le terrain (nouveau format axé sur les résultats)
- ✓ Rapports d'audit
- ✓ Revues trimestrielles
- ✓ Revues tripartites
- ✓ Evaluation finale
- ✓ Plan d'évaluation et de suivi des recommandations
- ✓ Revue annuelle du programme
- ✓ Graphiques d'analyse des budgets et dépenses
- ✓ Logiciels d'analyse et de suivi des programmes et projets (Unbudget, FIM, Dcas, RBM)

B. RESULTATS OBTENUS

Les activités décrites ci-après se répartissent principalement sur deux fronts, celui lié spécifiquement aux activités du Programme et celui visant à renforcer les capacités nationales et développer une culture d'évaluation, notamment dans l'Administration via, notamment, le ReNSE.

- Revue tripartite pour le projet « Consolidation de la paix » (Nguigmi et Bilma)
- Revue tripartite pour le projet « Collecte d'armes »
- Revue annuelle pour le projet « Jardins d'enfants communautaires »
- Mise à jour de la base de données Audit bureau 1999
- Audit de l'exercice 2001 (effectué en mars 2002)
- Atelier sur le suivi de la mise en œuvre des recommandations des audits 2001 de projets NEX
- Evaluation de l'appui du PNUD au renforcement des capacités du Ministère chargé de la planification/gestion du développement
- Renforcement des capacités du personnel du Programme par la promotion du système de suivi évaluation axé sur les résultats (évolution des fonctions du personnel et de l'utilisation des outils)
- Renforcement des moyens de la Direction de Suivi Evaluation des Programmes (DSEP), MF/E
- Renforcement des capacités nationales en matière de Suivi Evaluation via le ReNSE
- Appuis au ReNSE en matière de logistique et de secrétariat (accès internet, base de données d'évaluateurs, espace bibliothèque, reprographie, matériel de projections de présentations, etc.)

C. DIFFICULTES RENCONTREES

- § Moyens (financiers, matériels et humains) pour assurer un suivi (de toute la chaîne des résultats) à tous les niveaux et dans tous les projets du Programme (insuffisants)
- § Flux d'information entre les différents acteurs (perfectible)
- § Temps d'adaptation et d'appropriation du personnel aux nouveaux formats des outils de Suivi Evaluation

D. PERSPECTIVES POUR 2003

- § Réalisation d'évaluations de projets
- § Financement d'une étude devant définir le système de Suivi Evaluation de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté et de la Stratégie de Développement Rural
- § Poursuite de la coordination du ReNSE jusqu'à l'élection du prochain comité de coordination (novembre 2003) et poursuite des appuis logistique, matériel et financier visant au développement du Réseau et au renforcement des capacités nationales en suivi évaluation
- § Poursuite du renforcement des capacités de programmation, suivi et évaluation pour la gestion des programmes des dépenses publiques au MF/E via le Programme cadre national Bonne Gouvernance et Promotion du Secteur Privé.
- § Adoption du manuel de procédures de gestion des programmes et projets sous exécution nationale
- § Audit des programmes et projets en cours
- § Membre du réseau électronique mondial des experts en suivi évaluation du PNUD

III. THEMES TRANSVERSAUX ET AUTRES INITIATIVES

3.1. Environnement

A. OBJECTIFS

L'environnement, un des Objectifs de Développement du Millénaire(ODM), fait partie des domaines prioritaires d'intervention du PNUD. Depuis 1992, suite au Sommet de la terre (Conférence de Rio de Janeiro), les appuis du PNUD au Gouvernement, ont été réorientés essentiellement vers le renforcement des capacités nationales pour la mise en œuvre de l'Agenda 21 et des trois conventions majeures (CCD, CBD, CCCC), portant respectivement sur la lutte contre désertification , la biodiversité et les changements climatiques. Ces appuis concernent principalement axes :

- ✓ la réforme du cadre stratégique, institutionnel et juridique de gestion de l'environnement (mise en place du CNEDD, élaboration du PNEDD , élaboration des textes d'application de la Loi Cadre sur l'Environnement), la mise en œuvre d'actions pilotes en matière de la LCD/GRN et l'expérimentation d'une approche de gestion intégrée et décentralisée des ressources en eau;
- ✓ la mobilisation des ressources et de partenariat (FEM, DDC/UNDP, Consultation Sectorielle sur l'Eau, partenariat avec le PNUE et les Secrétariats des Conventions etc.)

B. RESULTATS OBTENUS

- Au cours de l'année 2002, l'appui aux réformes et à la réalisation d'actions de terrain , apportés à travers les DAP PCLCP et PNEDD a fait l'objet de recentrage, particulièrement dans le sens de promouvoir la synergie pauvreté – environnement.
- Le Niger a abrité en février 2002, sous l'égide du Secrétariat Exécutif de la CCD, la rencontre des éminentes personnalités dont l'acte final a été l' APPEL D'AGADEZ, véritable instrument de plaidoyer pour la mobilisation des ressources et du partenariat en faveur de la lutte contre la désertification, autour de la synergie Pauvreté-Environnement.
- Le Gouvernement a présenté, avec l'appui du PNUD et de CAPACITE 21, son rapport National sur la mise en œuvre de ACTION 21 au Sommet Mondial sur le Développement Durable qui s'est tenu du 26 août au 4 septembre 2002 à Johannesburg. Les prestations du Niger qui ont porté sur la SRP, LE PROGRAMME KANDADJI, et l'APPEL d'AGADEZ et sa participation aux travaux dudit sommet à travers une forte délégation d'une quarantaine de personne dont sept délégués pris en charge par le PNUD, ont été bien appréciées par les partenaires.

Dans les domaines du partenariat et de la mobilisation des ressources, les actions suivantes ont aussi été menées :

- L'appui au processus préparatoire à la consultation sectorielle sur l'environnement conjointement avec la coopération Italienne.
- La re dynamisation du porte-feuille des projets FEM à travers une analyse diagnostique concertée entre le Bureau du PNUD, les points focaux politique(CNEDD) et opérationnel(MF/E) et les autres acteurs dont les représentants de la société civiles qui a permis de situer les raisons de blocages et de faire avancer certaines requêtes de financements adressées au FEM. Il s'agit de :
 - La phase II du projet DIVERSITE BIOLOGIQUE (NER/97/G31), un projet qui a pour but de renforcer les capacités du CNEDD et du Ministère chargé de l'environnement. La stratégie nationale est finalisée et approuvée, un financement pour des activités habitantes de consolidation des acquis du projet est attendu : **200 000 US \$**
 - ANCR : « Auto évaluation nationale des capacités à renforcer pour gérer l'environnement mondial » un financement préparatoire de **25 000 US\$** devant déboucher sur une autre phase de **200 000 \$US**, a été soumis au siège du GEF pour approbation.
 - « Projet de gestion des ressources naturelles et de conservation de la diversité biologique du Sahara dans la réserve nationale naturelle de l'AÏR TENERE » le projet sera envoyé au siège du FEM pour approbation fin décembre 2002. Un financement de **300 000 US\$** est attendu.
 - ZONES TAMPONS du PARC WAP, « projet de conservation à base communautaire de la biodiversité dans les zones tampon transfrontalière des parcs du W, d'Arly et de la Pendjari » ce programme régional regroupe le Bénin, le Burkina Faso et le Niger. Le financement est de **600 000 US\$** et le document en voie de d'approbation par le siège.

- « Promotion des éoliennes de pompage d'eau au Niger » est un projet initié par la société civile à travers l'Organisation des Volontaires pour la préservation de l'environnement (ONVPE). Le projet est en voie d'approbation au siège du FEM.
- PANA : « Programme d'Action National pour l'Adaptation » aux changements climatiques est un financement de **200 000 US\$** octroyé au Pays les Moins Avancés. Le document de projet a été envoyé au siège du FEM pour approbation.
- LAC TCHAD : « Inversion des tendances de la dégradation des Terres et de l'Eau dans l'écosystème du Bassin du Lac Tchad ». Ce projet est un projet de 4 ans et implique les cinq pays riverains du Lac Tchad. Le financement pour la phase de préparation sera de **700 000US\$**.
- o La formulation et la transmission au siège du PNUD d'un dossier en terme de plaidoyer pour faire accepter le Niger parmi les pays bénéficiaires du programme des micro financements du FEM (SGP) mis en œuvre essentiellement par les ONG les OCB.
- o Le renforcement du partenariat entre d'une part le PNUD et le Gouvernement et le Secrétariat Exécutif de la CCD, le Secrétariat du Protocole de Montréal ainsi que le Programme des Nations pour l'Environnement (PNUE) d'autre part. Cela s'est concrétisé :
 - Le financement du projet « Création d'un « Corps des jeunes pour la réhabilitation des terres et de l'environnement au Niger » » pour un montant de **225.000 \$ US** mobilisés par le Secrétariat Exécutif de la CCD auprès du Venezuela et de l'Italie. Ce projet vise à contribuer à la mise en œuvre intégrée de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et d'insertion professionnelle des jeunes (formation des jeunes et création d'emplois) dans les domaines de la lutte contre la désertification, la gestion des ressources naturelles, la lutte contre les effets des changements climatiques, la protection de la diversité biologique et la gestion des ordures ménagères. À terme, ce projet devrait permettre de réduire le taux de chômage des jeunes déscolarisés en milieu urbain et rural et renforcer une capacité locale de gestion des problèmes environnementaux. Il a été recommandé (entre autres) de mettre en place un mécanisme de mobilisation de ressources pour le financement du corps des jeunes sur dix ans.
 - Le financement du « Projet de renforcement institutionnel du Secrétariat Exécutif du Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable (SE/CNEDD) dans le cadre de la mise en œuvre du PAN/LCD – GRN Nigérien » pour un montant de **1.270.115 Euros** sur deux ans mobilisés auprès du Gouvernement Italien. Les objectifs de ce projet sont entre autres l'amélioration : du niveau de formation du personnel d'appui et des cadres du CNEDD, des capacités de coordination et d'impulsion du SE/CNEDD par rapport aux institutions et organisations de la société civile participant au processus de la mise en œuvre du PAN/LCD – GRN, de la capacité du suivi des facteurs de la désertification en vue d'élaborer des stratégies et politiques capables d'inverser les tendances et de la capacité de négociation et de coordination avec les partenaires au développement.
 - PROTOCOLE DE MONTREAL : deux projets financés par l'UNOPS sont en cours : « Mise à jour du Plan de Gestion du Froid » et « formation des frigoristes pour la récupération et le recyclage des gaz à effet de serre ». La formulation en cours la composante Niger d'un projet régional sur la législation environnementale qui sera financé par le PNUE en 2003.
 - La finalisation en cours sur fonds propre du PNUD (**80 000\$US**) du Projet Régional sur le Renversement des Tendances de dégradation du fleuve NIGER qui sera soumis au financement au FEM en 2003.
 - Le renforcement de capacité des points focaux opérationnel et politique ainsi que de tous les acteurs du FEM par la création d'un comité national de suivi du portefeuille FEM. Un financement de **11 000 US\$** a été mobilisé à cet effet.

C. RECOMMANDATIONS

L'éventail de l'appui du PNUD en matière d'environnement pour un développement durable, à poursuivre à travers le Programme de Pays Gouvernement/ PNUD 2004-2007, doit être élargi aux dimensions suivantes :

- Ø Energies nouvelles et renouvelables,
- Ø éducation environnementale,
- Ø étude d'impact sur l'environnement,
- Ø Environnement urbain,
- Ø valorisation des ressources naturelles (transformation des graines de neem, gomme arabique etc.)
- Ø et d'autres aspects relatifs à la mise en œuvre des recommandations du Sommet de Johannesburg.

3.2. Approche genre

En ayant choisi comme objectif «Améliorer la situation de la femme et promouvoir l'égalité du genre pour la réduction de la pauvreté» et comme sous-objectif «Promouvoir l'avancement des femmes à travers la mise en œuvre des engagements», le PNUD a focalisé ses efforts en matière de genre, d'une part sur l'Intégration du Genre dans les programmes et d'autre part sur

3.2.1. L'Intégration du Genre (IG) dans les Programmes

A. OBJECTIFS

L'existence dans les programmes, d'activités visant la satisfaction des besoins pratiques et/ou des intérêts stratégiques et dont certaines ciblent uniquement les femmes, et d'autres incluent implicitement les femmes au même titre que les hommes, reflète les efforts fournis pour la prise en compte de la dimension genre dans lesdits programmes.

A terme, les résultats attendus de ces activités sont une amélioration des conditions de vie et de la situation sociale et économique des femmes, une transformation des rapports sociaux hommes et femmes notamment un équilibre dans la répartition des tâches/responsabilités/pouvoirs ainsi qu'un changement au niveau du rôle joué par les femmes : agents de changement économique et social et non simples participantes/main d'oeuvre ou bénéficiaires des actions

L'existence dans les programmes, d'activités visant la satisfaction des besoins pratiques et/ou des intérêts stratégiques et dont certaines ciblent uniquement les femmes, et d'autres incluent implicitement les femmes au même titre que les hommes, reflète les efforts fournis pour la prise en compte de la dimension genre dans lesdits programmes.

A terme, les résultats attendus de ces activités sont une amélioration des conditions de vie et de la situation sociale et économique des femmes, une transformation des rapports sociaux hommes et femmes notamment un équilibre dans la répartition des tâches/responsabilités/pouvoirs ainsi qu'un changement au niveau du rôle joué par les femmes : agents de changement économique et social et non simples participantes/main d'oeuvre ou bénéficiaires des actions

B. RESULTATS OBTENUS

- Des impacts positifs sur la satisfaction des besoins pratiques (eau potable, AGR...) ainsi que sur l'amélioration de la position sociale des femmes (participation aux prises de décision dans les différentes structures, renforcement des capacités de négociation....) sont constatés dans les programmes où la mise en oeuvre des activités programmées a été accompagnée de mesures d'IG,
- Les résultats (en terme d'amélioration de la situation de la femme dans la société/ transformation des rapports homme-femme) escomptés des activités visant le renforcement des capacités (activités d'habilitation des femmes par excellence) ne sont pas mesurables là où des mesures n'ont pas été prises
- Etude/Relecture de la SRP pour une IG

C. RECOMMANDATIONS

- Ø Poursuivre les efforts déployés dans la mise en oeuvre des recommandations pour la prise en compte du genre dans les activités menées sur le terrain et inclure systématiquement un volet « genre » dans les rapports d'activités en vue d'apprécier l'avancement des femmes ainsi que le montant des ressources allouées aux activités y afférentes
- Ø Prévoir des ressources supplémentaires pour des activités genre non programmées
- Ø Faire entreprendre des études de référence et compléter les indicateurs existants par des indicateurs quantitatifs et qualitatifs qui permettent d'apprécier les impacts des activités sur les conditions et la situation des femmes : bien-être, accès aux ressources, contrôle des bénéfices, niveau de participation (bénéficiaires, main d'oeuvre, agent de changement...)
- Ø Veiller à ce que le document commandité par le Ministère du Développement Social pour une IG dans la SRP soit pris en considération et adopté comme Addenda au DSRP et en fasse ainsi partie intégrante
- Ø chercher à intégrer également la dimension VIH /sida dans certaines activités menées sur le terrain : Avec l'appui du projet régional VIH/ et Développement basé à Pretoria se propose d'accueillir en 2003, l'atelier sous régional pour le renforcement des capacités nationales en matière d'intégration du VIH/Sida dans l'approche genre et développement, afin d'en faire bénéficier le maximum de nationaux.

3.2.2. Projet de renforcement de la prise en compte du genre dans le développement local : rôle des femmes dans le processus décisionnel - (NER/02/M03)

Le projet NER/02/M03 – Renforcement de la prise en compte du genre dans le développement local : Rôle des femmes dans le processus décisionnel est un projet d'un montant de 186 124 dollars USA qui sera exécuté en 12 mois. Le document de projet a été signé 21 octobre 2002.

A. OBJECTIFS

Ce projet a pour objectif, de favoriser la participation des femmes au processus de prise de décisions dans la gestion des points d'eau et assainissement (PE) et d'appuyer le Groupe des Femmes Très Pauvres (GFTP) au des travers des activités génératrices de revenus (AGR) au niveau de Téra Nord, une des zones d'intervention des appuis du PNUD au Programme Cadre de Lutte contre la Pauvreté (PCLCP) et au Plan National de l'Environnement pour un Développement Durable.

B. DIFFICULTES RENCONTREES

Le projet venant juste de démarrer, on ne relève pas pour le moment des difficultés.

C. PERSPECTIVES

Le présent projet qui a pris en charge certaines activités importantes de portes d'entrée et de renforcement de capacités qui n'ont pas pu être couvertes par les appuis au Programme Cadre de Lutte contre la Pauvreté (PCLCP) et au Plan National de l'Environnement pour un Développement Durable (PNEDD), augure une bonne visibilité du PNUD dans la zone de Téra Nord. En s'harmonisant avec les deux appuis, il est certain d'atteindre des résultats intéressants et de produire des impacts sur la responsabilisation de la femme dans le cadre de la lutte contre la pauvreté. L'étude envisagée particulièrement sur le genre et développement déterminera des axes pour des futures interventions notamment dans le cadre de l'expérimentation de la gestion décentralisée des ressources appuyée par le PNUD au niveau du Liptako Gourma.

D. RECOMMANDATIONS

Il est vivement recommandé que les actions à mener soient faites dans le sens d'une approche programme c'est-à-dire en complémentarité et en synergies parfaites avec celles du DAP/PCLCP et DAP/PNEDD et en collaboration avec les autres partenaires intervenant dans la zone.

Les ressources allouées par le siège du PNUD (TTF Pauvreté) devront être consommées dans les délais requis et de manière efficace c'est-à-dire qu'elles devront produire des résultats catalytiques susceptibles d'avoir un effet de lever. Ceci permettrait de continuer à bénéficier d'autres ressources plus importantes de la ligne de service.

3.2.3. Appui à la mise en oeuvre de la CEDEF et à la promotion du leadership féminin - (NER/01/007)

A. OBJECTIFS

Dans le cadre du sous objectif : « Promouvoir l'avancement des femmes à travers la mise en oeuvre des engagements » le PNUD, en partenariat avec UNIFEM, s'est proposé d'accompagner le Gouvernement (*Ministère du Développement Social et les ONGs féminines*) dans la mise en application de la CEDEF et la promotion du leadership politique féminin

B. RESULTATS OBTENUS

Au titre de l'année 2001, les activités suivantes ont été menées :

- la validation du rapport initial du Niger sur la CEDEF
- l'élaboration et la validation du rapport parallèle (*à celui du Gouvernement*) des ONGs féminines sur la CEDEF
- l'appui à l'organisation de séances d'information et de sensibilisation des femmes leaders sur leurs droits, la CEDEF... au niveau des régions
- l'appui à la formulation d'une stratégie et d'un plan d'actions qui porterait entre autres sur la vulgarisation du contenu de cette convention, la mise en œuvre de celle-ci en vue d'en faire un instrument de plaidoyer pour la promotion des droits de la femme (*en cours*)
- l'élaboration d'une étude sur les leçons tirées de l'analyse des contraintes rencontrées lors des élections précédentes (*en cours*)

C. RECOMMANDATIONS

- Ø En partenariat avec l'UNIFEM et les autres Agences du système qui se sont engagées à soutenir la mise en application de la CEDEF dans le cadre de l'UNDAF, continuer à appuyer les efforts du Gouvernement dans la mise en œuvre du Plan d'actions national qui sera disponible incessamment et qui devra aboutir à la levée des réserves et à la signature du Protocole additionnel à la CEDEF

- Ø En partenariat avec l'UNIFEM et les autres Agences du système qui se sont engagées à soutenir la mise en application de la CEDEF dans le cadre de l'UNDAF, continuer à appuyer les efforts du Gouvernement dans la mise en œuvre du Plan d'actions national qui sera disponible incessamment et qui devra aboutir à la levée des réserves et à la signature du Protocole additionnel à la CEDEF

3.3. Lutte contre le VIH Sida :

Le PNUD, de par le rôle de leadership qu'il joue au sein du Groupe Thématique, a appuyé le gouvernement, à travers le projet NER/99/003 « Appui au PNLS », dans le Processus de Planification Stratégique (PPS) qui devra aboutir à l'élaboration du PAN. Il estime devoir continuer à apporter son soutien dans tous les efforts du pays en matière de lutte contre le Sida et a ainsi élaboré le projet NER/02/M02 «Appui à la finalisation du PPS et à la mobilisation nationale pour la lutte contre le Sida

Suite logique de « Appui au PNLS », un projet de renforcement institutionnel, le nouveau projet prend en compte les expériences et leçons apprises des projets/programmes antérieurs ainsi que les Orientations stratégiques antérieures et en cours, notamment : les Stratégies du PNUD (*Plaidoyer et dialogue de politique, développement des capacités, intégration du VIH/Sida dans les plans de développement, promotion des Droits Humains, Information et technologie multimédia*), les Objectifs du Millénaire, la Déclaration d'engagements de l'UNGASS, le Cadre Stratégique National de lutte contre le VIH/Sida 2002-2006.

3.3.1. Projet d'appui au PNLS/IST - NER/99/003

A. OBJECTIFS

L'objectif à moyen terme du projet est d'élaborer et de mettre en œuvre le Plan à Moyen Terme III (PMTIII) multisectoriel de lutte contre le VIH/Sida/IST, intégré au plan de développement sanitaire du Niger contenu dans le DSRP. Les objectifs spécifiques sont d'améliorer la capacité managériale de l'équipe du PNLS, de coordonner les interventions et de contribuer à l'élaboration de plans opérationnels de lutte contre le VIH/SIDA.

B. RESULTATS OBTENUS

Afin d'éviter toute duplication d'activités et toute dispersion de ressources dans la mise en œuvre des activités, il a été convenu avec le Groupe Thématique Onusida (GTO), de combiner les activités du projet avec celles du projet d'élaboration du PMT III financé par les fonds ONUSIDA.

- Renforcement des capacités nationales en matière de planification stratégique à travers le PPS et les ateliers du projet régional : mainstreaming du VIH/Sida dans les projets /programmes, mainstreaming du VIH/Sida dans les plans sectoriels des ministères
- Réalisation de l'analyse de la situation (surveillance épidémiologique, déterminants de la propagation du VIH, mobilité et axes routiers, cadre institutionnel, impacts du VIH), de l'analyse de la réponse ainsi que de la synthèse de celles-ci.
- Appui à l'endroit de l'équipe du PNLS par le Conseiller National (interface entre le GTO et le PNLS)
- Appui en matière de logistique (achat/fonctionnement d'un véhicule, paiement des frais de communication etc).
- Disponibilité des informations et données requises pour l'élaboration des plans opérationnels de lutte dans le domaine de la migration
- non disponibilité des plans escomptés, principal produit attendu du projet

C. DIFFICULTES RENCONTREES

- § retard dans la mise en œuvre des activités, celles-ci devant suivre le rythme de mise en œuvre du PPS
- § bicéphalisme de la structure de coordination ayant entraîné une suspension des activités et par la suite la clôture du projet

D. RECOMMANDATIONS

- Ø Poursuivre les opérations de clôture, notamment la clôture du compte
- Ø Envisager les possibilités de redéployer le reliquat non utilisé, soit à travers le projet qui vient de démarrer soit à travers un autre projet

3.3.2. Projet d'appui à la finalisation du Processus de Planification Stratégique et à la mobilisation nationale pour la mise en œuvre du Plan d'actions national de lutte contre le sida (PMT3) – (NER/02/M02)

Cet appui qui s'inscrit dans un cadre national global et sert de catalyseur pour stimuler les interventions des autres partenaires dans le financement des activités entrant dans la finalisation du PPS, le démarrage et la mise en œuvre du Plan d'Actions National, a pour objectifs de :

- ✓ contribuer à la finalisation du Plan d'actions National dit PMTII,
- ✓ contribuer à faire briser le silence et faciliter la mobilisation nationale en vue de la mise en œuvre dudit Plan,
- ✓ améliorer la capacité managériale de l'équipe en charge de la coordination des interventions de lutte contre le VIH/Sida

A. RESULTATS ATTENDUS

Les appuis porteront essentiellement sur les suivants :

- la consolidation des plans opérationnels sectoriels et régionaux en vue de l'obtention du PMT3
- la mobilisation des ressources nécessaires pour la mise en œuvre dudit Plan
- l'opérationnalisation de l'axe stratégique II - *Mobilisation nationale pour la lutte contre les VIH/Sida/IST en vue de « élargir la réponse nationale aux VIH/Sida/IST »*. -de la composante « organisation de la lutte » du Cadre Stratégique National (2002-2006) à travers des activités de sensibilisation, de plaidoyer auprès des décideurs, leaders d'opinion...destinées à faire briser le silence et à susciter l'adhésion et l'implication de toute la population dans la lutte
- la fourniture d'un apport de compétence et le renforcement des capacités de coordination et de supervision de la Coordination Intersectorielle et du Conseil national de Lutte contre le Sida
- Divers : participation des nationaux à des rencontres régionales et internationales, célébration des événements nationaux et internationaux, logistique (frais de communication, fonctionnement véhicule...)

B. DIFFICULTES RENCONTREES

- Bicéphalisme de la structure de coordination ayant entraîné un blocage de toutes les activités du PNLIS et par la suite retard dans la signature du document de projet (*fin août*)
- Retard dans la mise en place des organes et structures de lutte contre le sida ainsi que dans le démarrage effectif des activités du projet (*début novembre au lieu de 01 juillet*)
- Non reprise des activités du PPS entraînant retard dans la mise en œuvre des activités afférentes à la finalisation du Plan d'actions national (*celles-ci devant suivre le rythme de mise en œuvre du PPS*)

C. RECOMMANDATIONS

- Ø Relancer le PPS dans les meilleurs délais
- Ø accélérer la mise en place des organes et structures de lutte contre le Sida et en assurer l'opérationnalité
- Ø Demander la prolongation, jusqu'en mars 2003 (*au lieu de décembre 2002*), du délai imparti pour l'exécution du projet
- Ø En partenariat avec les autres Agences du système dans le cadre de l'UNDAF, continuer à appuyer le Gouvernement dans la mise en œuvre du PAN qui aura été élaboré à l'issue du PPS

3.4. Communication/information pour le développement ou RURANET/CID

A. OBJECTIFS

Le PNUD, en collaboration avec l'UNESCO, joue un rôle de leader dans la mise en place du réseau des radios rurales et centres d'information pour le développement (RURANET/CID).

Les objectifs de RURANET/CID comprennent :

- ✓ Mise en place d'un réseau de 160 radios rurales solaires autogérées couvrant l'ensemble du territoire national (20 unités par région) ;
- ✓ Mise en place de Centres d'information pour le développement (CID) autour des unités de radios rurales pour la promotion de l'usage de l'énergie solaire pour la télévision, les pompes à eau, le séchage des fruits et légumes, la mouture des céréales ou l'accès aux multimédias.
- ✓ Des activités de formation pour renforcer la capacité des associations locales à gérer des activités d'information et de communication avec des productions de programmes de qualité, en langues locales.

B. RESULTATS OBTENUS

- installation de 50 radios rurales se répartissant comme suit
 - Agadez : 10
 - Dosso : 05
 - Niamey : 02
 - Tillabéri : 08
 - Diffa : 07
 - Maradi : 03
 - Tahoua : 04
 - Zinder : 06

Grâce à un partenariat PNUD, UNESCO, Fondation Coca-Cola, Braniger , Association [T-C@P](#), Projet relance radios rurales FAO; Banque Mondiale, USAID, Fondation CONRAD, etc, les formations ci-après ont pu être réalisées :

- Formations tournantes
 - HIH/SIDA à Damana, Dolé et N'guigmi sur financement USAID et PNUD ;
 - SRP à Simiri, Tchintabaraden et Bosso sur financement Banque Mondiale et PNUD
 - Culture de la Paix à Ingall sur financement PNUD
- Formations annuelles
 - Belbédji
 - Douméga
 - Bankilaré (en préparation)

C. DIFFICULTES RENCONTREES

- lenteur dans la mobilisation des partenaires extérieurs ;
- dysfonctionnement du cadre institutionnel d'exécution du programme (secrétariat permanent non fonctionnel, absence de locaux) ;
- fonctionnement de certaines stations de radios rurales (Nguigmi, Gagama, Mayahi)

D. PERSPECTIVES

- § marketing autour du programme afin d'attirer le maximum de partenaires
- § démarrage installation des CIDs avec appui des partenaires
- § diversification des thèmes de formations (la culture de la paix Unesco-Pnud, gestion et recherche de financement)

E. RECOMMANDATIONS

a. Pour le CPRP :

- Ø re dynamisation de la structure notamment les sous commissions Formation et Mobilisation des Ressources ;
- Ø mise en place d'un Secrétariat permanent avec dotation de ressources conséquentes pour son fonctionnement ;
- Ø harmonisation des interventions (matériels et équipements, formations...) ;
- Ø initiation d'une étude sur la durabilité et la pérennisation des radios rurales.
- Ø création d'une commission « Suivi Evaluation » pour définir un système de suivi et évaluation axé sur les résultats des radios rurales
- Ø rapprochement de cette commission « Suivi Evaluation » avec le groupe « NTICs » du Réseau nigérien de Suivi Evaluation.

b. Pour le Gouvernement :

- Ø doter le CPRP d'un local conformément aux engagements pris par les autorités de Tutelle ;
- Ø financer un programme minimum d'installation de 2 radios rurales par région et par an ;
- Ø appuyer davantage la mobilisation des ressources et la sensibilisation des partenaires autour de l'initiative ;
- Ø veiller au stricte application de la charte des radios rurales, notamment le caractère apolitique et non confessionnel de la radio ;
- Ø améliorer et renforcer le cadre institutionnel.

c. Pour les partenaires :

- Ø procéder à l'évaluation à mi parcours du programme afin d'y apporter des correctifs ;
- Ø instaurer une programmation annuelle des interventions et veiller scrupuleusement à son exécution pour maintenir l'équilibre régional ;
- Ø harmonisation des interventions en cultivant l'esprit de synergie et de complémentarité.

3.5. Programme des Volontaires des Nations Unies au Niger

3.5.1. Le programme

Le Programme VNU, seule organisation au sein des Nations Unies qui envoie des Volontaires sur le terrain, mobilise des personnes professionnellement qualifiées et expérimentées, pour la plupart en milieu de carrière, afin d'appuyer les initiatives des Gouvernements, des Organisations Non Gouvernementales ainsi que celles du Système des Nations Unies lui-même.

Le Programme VNU a démarré au Niger en 1972 avec un effectif initial de 5 volontaires. Actuellement, 49 VNU toutes catégories confondues sont en poste au Niger. 21 d'entre eux appuient les programmes cadres nationaux financés par le PNUD dans le domaine de la lutte contre la pauvreté et de la protection de l'environnement, la promotion du genre et des droits de l'homme, le programme de développement du secteur de la santé (Projet Santé II), les initiatives du PAM et du FNUAP, ainsi que le Dispensaire des Nations Unies. Les 28 autres VNU sont actifs dans le cadre des projets exécutés directement par la Cellule VNU-Niger, et partiellement financés par le Programme VNU lui-même. Il s'agit des Projets «Consolidation de la Paix dans la Région de Diffa et de Bilma», qui compte 2 VNU Internationaux et 13 VNU Nationaux et «Jardins d'Enfants Communautaires en Zones Rurales du Niger» qui compte 1 VNU Internationale et 11 VNU Nationales.

Ainsi, la mise en place d'équipes mixtes a permis de combiner le savoir et les compétences des VNU nationaux avec celles des VNU internationaux et des autres agents du développement. Les deux projets ci-dessus ont fait l'objet pendant le mois de novembre 2002 de revues annuelles au cours desquelles les différents partenaires, les contreparties gouvernementales concernées et les bénéficiaires ont eu l'occasion d'exprimer leur satisfaction par rapport aux résultats obtenus sur le terrain jusqu'à présent.

Dans le cadre de l'extension des activités de consolidation de la paix dans l'est du pays à la totalité des zones touchées par le conflit, le Programme VNU a élaboré un document de projet pour la réinsertion des Ex-combattants de l'Aïr et de l'Azawak. Les ressources nécessaires pour sa mise en oeuvre sont en cours de mobilisation de concert avec la partie gouvernementale et l'appui d'autres partenaires au développement.

La Direction du Développement Industrielle au Ministère du Commerce a bénéficié de l'expertise d'une autre modalité VNU (UNISTAR - United Nations Short Term Assignment) pour son système de normalisation. Il s'agit de Volontaires expérimentés de haut niveau qui ne demandent pas d'honoraires. La venue de 5 nouveaux consultants UNISTAR dont 4 appuieront l'Hôpital National de Niamey pour sa réforme et le 5^e travaillera au Centre de Multiplication du Bétail de Niamey est prévue au cours du premier trimestre 2003.

3.5.2. Projet pilote de jardins d'enfants communautaires dans les zones rurales du Niger – (NER/01/V02)

A. OBJECTIFS

Le projet Jardins d'enfants communautaires, qui a démarré en juillet 2001 pour une durée de 3 ans, a été approuvé avec un budget de 404.800 \$ sur un financement japonais et est exécuté par le Programme des Volontaires des Nations Unies.

A travers la création des jardins d'enfants ruraux, le projet vise à stimuler le développement intellectuel et psychomoteur des enfants de 3 à 6 ans, en vue de:

- ✓ L'amélioration future du taux de scolarisation et des résultats scolaires des élèves,
- ✓ La possibilité de libérer les femmes de certaines de leurs charges en leur donnant ainsi de meilleures opportunités pour mener des activités productives.

9 zones d'intervention ont été identifiées :

Département de Tillabery	:	Bankilaré, Djamballa et Karégorou
Département de Dosso	:	Mokko, Kiota Mayaki et Tenda
Département de Tahoua	:	Allela, N'Gual Dania et Tamaské

B. RESULTATS OBTENUS

a. Résultats

1. Par rapport à l'objectif de renforcer l'approche participative et responsabiliser les communautés :

- Un comité de gestion a été créé et est fonctionnels dans chaque village identifié
- La construction des salles de classe a été prise en charge par les villageois
- Minimum 2 femmes appuient chaque jour la VNU animatrice dans la surveillance des enfants et dans le nettoyage de la classe et de la cour
- 9 groupements féminins ont été créés
- Différentes mesures pour la pérennisation des acquis du projet ont été mises en place.

2. Par rapport à l'objectif de former des animatrices en éducation préscolaire :

- Les 9 VNU animatrices recrutées ont reçu une formation théorique et sur le tas, complétée par un voyage d'étude au Burkina-Faso et des stages de recyclage
- Les programmes, contenus et méthodes ont été définis et diffusés au niveau de chaque village
- Un cadre de suivi et supervision des animatrices par les VNU Spécialistes et les comités de gestion est mis en place.

3. Par rapport à l'objectif de permettre aux enfants de vivre et apprendre dans un environnement sécurisé, sain et agréable :

- 9 jardins d'enfants ont effectivement été construits par les populations avec l'appui du projet pour ce qui est de la fermeture et sont fonctionnels
- Dans chaque jardin d'enfants 50 à 60 enfants de 3 à 6 ans participent de façon assidue aux activités pédagogiques et d'éveil.

b. Leçons tirées

- Les populations bien sensibilisées sur les objectifs assignés au projet sont mobilisées et motivées pour toutes les actions à mener ; cela s'explique par l'engouement des parents au moment du recrutement des élèves et aussi leur intérêt pour défendre les causes des Jardins d'Enfants Communautaires.
- Les différentes missions sur le terrain ont pu constater l'unanimité des populations des villages concernés autour de ce projet ainsi que leur prise de conscience quant à la réussite et à la continuité des JEC ruraux.
- Le démarrage avec une classe par village s'est avéré insuffisant. En effet, le nombre d'élèves recrutés est inférieur au nombre d'enfants qui restent à la maison. L'impact positif allait encore être plus grand, plus ressenti si les JEC avaient commencé avec deux classes au moins par village.
- Cette initiative novatrice au sein du Système des Nations Unies en général et du PNUD-VNU en particulier a attiré et intéressé d'autres pays de la sous-région. C'est l'exemple du Sénégal du Mali et du Burkina-Faso qui sont en train d'élaborer des documents de projets similaires à celui du JEC-Niger.

C. DIFFICULTES RENCONTREES

- Difficultés dans les déplacements des VNU Spécialistes pour se rendre aux trois villages de chaque région ;
- Risques liés à la pérennisation des activités: sensibilisation continue des populations en cours et différents mécanismes de pérennisation mis en place (action permanente : assurer la préservation des acquis).

D. PERSPECTIVES

a. Court terme :

Compte tenu de la disponibilité de fonds dérivant du financement supplémentaire que l'agence d'exécution a obtenu du Japon pour le poste de la Coordonnatrice, et dans la perspective du transfert de compétences du niveau international au niveau national, il est prévu de recruter pour le début de 2003, un VNU Spécialiste National de haut niveau qui travaillera sous la supervision de la Coordonnatrice du projet pour appuyer et renforcer la coordination du projet .

b. Moyen terme :

Compte tenu des résultats satisfaisants obtenus jusqu'à présent, des ressources financières à la disposition du projet et de l'opportunité de capitaliser les compétences acquises, il paraît possible de réfléchir à l'extension de l'expérience pilote (extension à des nouveaux villages ou augmentation du nombre de classes dans les jardins d'enfants existants) avant la fin des trois ans prévus pour la phase pilote.

3.6. Appui au Forum sur la stratégie de réduction de la pauvreté au Niger

A. OBJECTIFS

Le forum a pour objectif de permettre au gouvernement de présenter à la Communauté internationale les grands défis de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté, les difficultés que soulèvent sa mise en œuvre et les appuis attendus de la communauté internationale. Au delà de la mobilisation de ressources, il s'agira d'affirmer le consensus entre le gouvernement du Niger et la Communauté internationale autour de la Stratégie, de sa mise en œuvre et de son suivi évaluation.

Le projet a pour objectif :

- ✓ L'élaboration du document de synthèse qui servira de base aux travaux du Forum
- ✓ La tenue du forum
- ✓ L'élaboration du rapport final du forum

Les résultats attendus sont :

- ✓ Constitution avec la BM et le Secrétariat de la SRP au noyau dur de préparation du Forum et participation aux réunions du Noyau
- ✓ Appui technique à la campagne nationale(gouvernement , secteur privé, société civile) de sensibilisation sur l'organisation du Forum
- ✓ Identification en collaboration avec le noyau dur des thèmes d'études complémentaire pour enrichir la SRP
- ✓ Identification et recrutement des consultants nationaux et international pour l'élaboration du document de synthèse
- ✓ Suivi des études complémentaires
- ✓ Organisation de voyages d'étude dans la sous région au bénéfice des cadres du gouvernement pour s'enquérir d'expérience de mobilisation de ressources pour la SRP
- ✓ Participation au Comité élargi de préparation du Forum
- ✓ Conseil au secrétariat permanent SRP pour la préparation du Forum
- ✓ Mise à disposition d'un expert national au Secrétariat permanent

B. RESULTATS

- Document de synthèse réalisé
- Etudes complémentaires réalisées
- Adhésion des partenaires à la préparation du forum
- Gouvernement impliqué dans la préparation du Forum

C. DIFFICULTES RENCONTREES

- cohérence avec les consultations thématiques antérieurement prévus
- connaissance insuffisante des mécanismes de mobilisation d'aide par les ministères techniques
- encadrement national insuffisant pour la préparation et le suivi du Forum

IV. PARTENARIATS STRATEGIQUES ET MOBILISATION DE RESSOURCES

A. OBJECTIFS

Le développement des partenariats stratégiques et la mobilisation des ressources sont devenus des priorités dans la nouvelle vision du PNUD et les efforts de transformation pour l'appui aux gouvernements dans la réalisation de leurs stratégies de lutte contre la pauvreté et de développement humain.

B. RESULTATS OBTENUS

L'année 2002 a vu le renforcement des capacités du Bureau en matière de Mobilisation des ressources et de la Communication. Aussi des stratégies de mobilisation de ressources et de communication ont été élaborées pour améliorer la visibilité et le plaidoyer

Le niveau des ressources additionnelles mobilisées au cours de l'année 2002 représente 112,6% des ressources de base du PNUD allouées par le siège pour la même année, avec une diversification remarquable du nombre de partenaires impliqués autour des programmes cadres soutenus par le programme de pays.

Les ressources additionnelles se répartissent comme suit par domaines d'intervention :

- 59,3% sur des actions en faveur de la sécurité alimentaire, du développement local, du développement des zones arides, de la dimension genre et de la lutte contre le VIH/SIDA
- 30,2% sur des actions en appui au renforcement des capacités du CNEDD, en faveur des jeunes et des Energies nouvelles et renouvelables
- 10,5% dans ses volets consolidation de la paix, prévention des conflits, et appui à l'Assemblée nationale

Les principaux partenaires concernés par la mobilisation des ressources additionnelles sont

- des fonds et programmes des Nations Unies dont le Centre du PNUD pour le Développement des zones arides (DDC), les Fonds fiduciaires thématiques du PNUD, le Groupe des pays intéressés par les mesures pratiques de désarmement (ONU) et la Convention des Nations Unies pour la Lutte Contre la désertification (CCD);
- des coopérations bilatérales française, belge, danoise et italienne.

C. PERSPECTIVES

Pour l'année 2003, le Bureau se propose les actions suivantes :

- § renforcement du partenariat existant, notamment la coopération bilatérale; l'Union Européenne
- § développement d'un partenariat avec certaines Banques de développement autour des objectifs de la SRP et des ODM (ex : la BAD, la BID, BM...)
- § développement d'un partenariat avec la Société civile et le Secteur Privé.